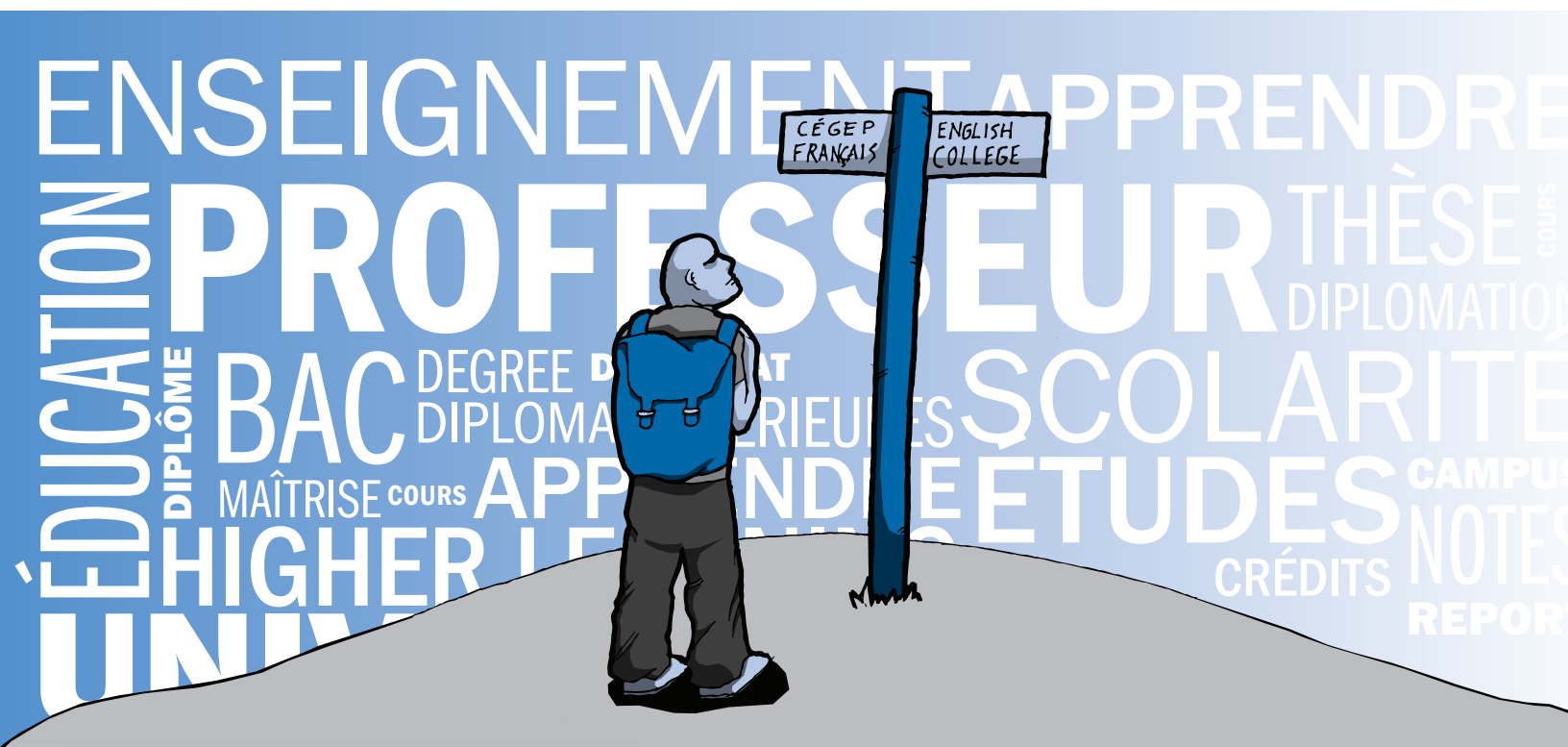


ANALYSE DES FACTEURS ORIENTANT LES FRANCOPHONES ET LES ALLOPHONES DANS LE CHOIX D'UN CÉGEP SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL



Rapport de recherche présenté
à la Centrale des syndicats du Québec



*Institut de recherche
sur le français en Amérique*

À propos des auteurs :

Patrick Sabourin

Étudiant au doctorat en démographie, INRS - Centre Urbanisation, culture et société

Mathieu Dupont

Étudiant à la maîtrise en statistique, UQAM

Alain Bélanger

Professeur au programme de démographie, INRS - Centre Urbanisation, culture et société

Correspondance :

patrick.sabourin@irfa.ca

Conception de la page couverture :

Jean-François Major

Table des matières

1	Introduction	8
2	Méthodologie	15
2.1	Conception du questionnaire	15
2.2	Plan de sondage et collecte des données	16
2.2.1	Sélection des cégeps	16
2.2.2	Sélection et approche des enseignants	17
2.2.3	Participation des étudiants	17
2.3	Traitement des données	19
2.3.1	Saisie des données	19
2.3.2	Validation des données	19
2.4	Échantillon	19
2.4.1	Enquête préliminaire	19
2.4.2	Enquête principale	19
2.4.3	Poststratification	20
2.5	Analyse	22
2.5.1	Logiciel	22
2.5.2	Répartition des multiples	22
3	Résultats	24
3.1	Échantillon selon la langue maternelle	24
3.2	Le cégep fréquenté par le répondant au moment de l'enquête était-il son premier choix?	25
3.3	Facteurs culturels	26
3.4	Préférences personnelles	29
3.5	Pourquoi la langue?	35
3.6	Facteurs prospectifs	40
4	Discussion et conclusion	46
	Annexes	51
A	Questionnaires de l'enquête	52
A.1	Questionnaire français	52
A.2	Questionnaire anglais	55

TABLE DES MATIÈRES

B Chronologie	58
C Pays francotropes	60
D Cégeps inclus dans la figure 1.5	61
E Étude du 7 septembre 2010	62

Table des figures

1.1	Pourcentage d'anglophones au Québec et pourcentage des places dans le réseau de langue anglaise selon le niveau d'éducation . . .	8
1.2	Proportion des étudiants de langue maternelle anglaise, française ou autre parmi les nouveaux inscrits au cégep anglais	10
1.3	Évolution des effectifs au collégial selon la langue d'enseignement	10
1.4	Part du cégep anglais parmi les nouveaux inscrits à l'enseignement collégial	11
1.5	Variation du nombre de demandes d'admission (selon la langue d'enseignement)	12
3.1	Répartition des étudiants selon la langue maternelle (par langue du cégep)	25
3.2	Répartition des étudiants selon la langue d'enseignement du cégep fréquenté au moment de l'enquête et la langue d'enseignement du cégep qui était le premier choix au moment de l'application . . .	26
3.3	Choix du cégep anglais selon la langue d'enseignement au secondaire	27
3.4	Choix du cégep anglais selon la langue parlée à la maison	28
3.5	Choix du cégep anglais selon le pays d'origine du père ou de la mère	29
3.6	Importance de la localisation de l'établissement	30
3.7	Importance du programme d'enseignement	31
3.8	Importance de la présence d'amis	32
3.9	Importance de la qualité du cégep	33
3.10	Importance de la langue d'enseignement	33
3.11	Influence de cinq facteurs sur le choix d'un cégep par les francophones et les allophones (résumé des figures 3.6 à 3.10)	34
3.12	Projet de vie à la fin des études collégiales	40
3.13	Langue projetée des études universitaires	41
3.14	Lieu de travail projeté	43
3.15	Langue de travail projetée	44
3.16	Langue projetée de l'activité principale après les études collégiales (agrégation des figures 3.13 et 3.15)	45

Liste des tableaux

2.1	Taux de participation des enseignants	18
2.2	Échantillon obtenu lors de l'enquête préliminaire	20
2.3	Taux d'échantillonnage par cégep	20
2.4	Effectif scolaire des cégeps sondés	21
2.5	Poids de sondage moyens pour les cégeps sondés	22
3.1	Répartition des étudiants selon la langue maternelle, par langue du cégep	24
3.2	Cinq raisons mentionnées le plus souvent pour justifier l'influence qu'a eue la langue d'enseignement dans le choix du cégep (fran- cophones)	36
3.3	Cinq raisons mentionnées le plus souvent pour justifier l'influence qu'a eue la langue d'enseignement dans le choix du cégep (allo- phones)	38
3.4	Cinq établissements universitaires les plus fréquemment envisagés (francophones)	42
3.5	Cinq établissements universitaires les plus fréquemment envisagés (allophones)	42

Remerciements

Nous remercions chaleureusement la Centrale des syndicats du Québec de nous avoir permis de réaliser cet important projet dont les travaux se seront étendus sur près de deux années. Nous tenons à remercier tout spécialement Gabriel Danis et Nicole DeSève de leur collaboration et de leur précieux concours dans l'élaboration du questionnaire.

Nous exprimons notre gratitude envers le comité scientifique de l'IRFA qui a su nous guider tel un phare dans le brouillard de cette enquête sans précédent.

Merci également à tous ceux qui ont lu et relu ce document. Leurs commentaires et suggestions nous auront permis de rendre ce rapport meilleur.

Finalement, nous remercions du fond du cœur les professeurs et les étudiants qui ont pris 10 minutes de leur temps pour remplir le questionnaire de l'*Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial* (ECLEC). Cette enquête n'aurait pu être réalisée sans leur participation volontaire et active.

1 Introduction

Le cégep anglais : un réseau en demande croissante

Au Québec, l'offre de programmes d'enseignement postsecondaire de langue anglaise est riche et diversifiée. En l'occurrence, l'importance relative du secteur anglais augmente à mesure que l'on gravit les échelons de l'échelle scolaire. Selon les données du MELS¹ pour l'année 2007, on retrouve dans le réseau anglais environ 11 % des places d'études aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire, 16 % au niveau collégial et 25 % au niveau universitaire (figure 1.1).

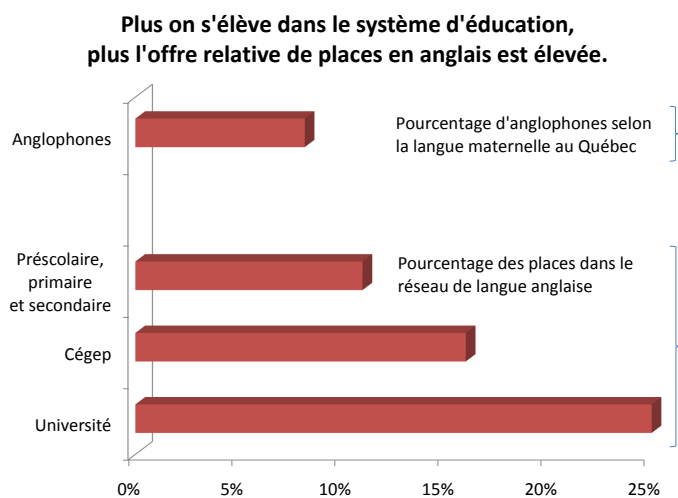


FIGURE 1.1 – Pourcentage d'anglophones au Québec et pourcentage des places dans le réseau de langue anglaise selon le niveau d'éducation (année 2007, source : MELS)

Cette situation est unique au Canada. L'importance relative de l'offre de

1. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

places d'étude dans la langue minoritaire au niveau postsecondaire excède le poids démographique de la communauté de langue minoritaire uniquement au Québec. Partout ailleurs au Canada, les institutions de langue minoritaire (c'est-à-dire de langue française) sont sous-financées par rapport au poids démographique de la minorité (les francophones). De plus, à quelques exceptions près, l'offre de programmes de langue française à l'extérieur du Québec se fait d'ordinaire au sein d'institutions dites bilingues. C'est le cas notamment de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laurentienne, dont le pourcentage des cours offerts en français varie entre 15 et 30 %. Au Québec, la quasi-totalité des institutions postsecondaires de langue anglaise sont unilingues, c'est-à-dire que la langue de l'enseignement et de l'administration y est l'anglais.

La proportion de places en anglais dans les institutions postsecondaires québécoises dépasse donc largement la proportion d'anglophones en âge de poursuivre des études à ce niveau. À l'université anglaise, une importante proportion des places excédentaires sont occupées par des étudiants étrangers ou canadiens originaires d'une autre province. Il ne peut toutefois en être ainsi au cégep anglais, cette institution étant spécifiquement québécoise. Elle présente donc peu d'attrait pour les étudiants étrangers ou du Canada anglais. Il est ainsi inévitable qu'une bonne part des places disponibles au cégep anglais soient occupées par les groupes de langue maternelle autre que l'anglais, soit les francophones et l'ensemble des allophones². De fait, depuis 1997, moins de la moitié des nouveaux inscrits au cégep anglais sont de langue maternelle anglaise (voir figure 1.2). Cette diminution de la proportion d'anglophones parmi les nouveaux inscrits au cégep anglais s'explique par une relative stabilité des nouveaux inscrits anglophones et par une croissance des nouveaux inscrits francophones et allophones.

En outre, malgré la diminution du pourcentage d'anglophones dans la population dans les années 1990, la proportion des étudiants fréquentant le secteur collégial anglais a crû légèrement. Selon les données colligées par l'OQLF³, les effectifs du réseau collégial de langue anglaise ont fluctué légèrement entre 1995 et 2004, passant de 26 207 à 26 546, cependant que le réseau de langue française subissait une perte de plus de 10 %, passant de 149 269 en 1995 à 131 409 en 2004 (figure 1.3).

Durant les quinze dernières années, la part du cégep anglais parmi les nouveaux inscrits a également subi une augmentation marquée, après avoir atteint un creux au début des années 1990 (figure 1.4). Puisque les nouveaux inscrits représentent les « entrants » dans le système collégial pour une année donnée, ils constituent un bon indicateur de l'attractivité du secteur anglais.

2. Rappelons qu'un allophone est un individu dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

3. Office québécois de la langue française.

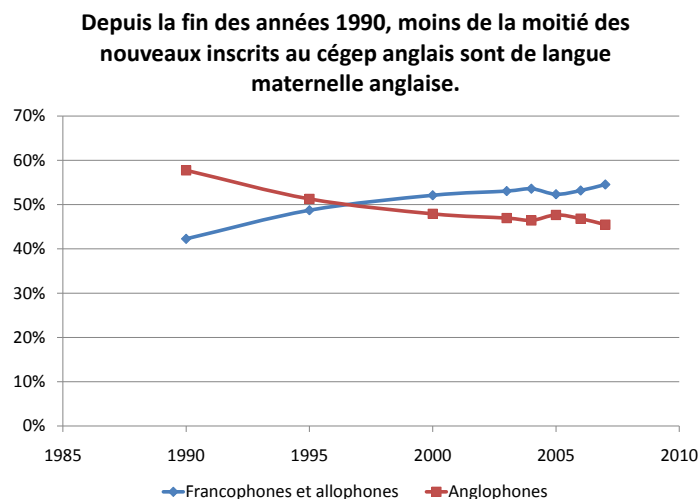


FIGURE 1.2 – Proportion des étudiants de langue maternelle anglaise, française ou autre parmi les nouveaux inscrits au cégep anglais (source : MELS)

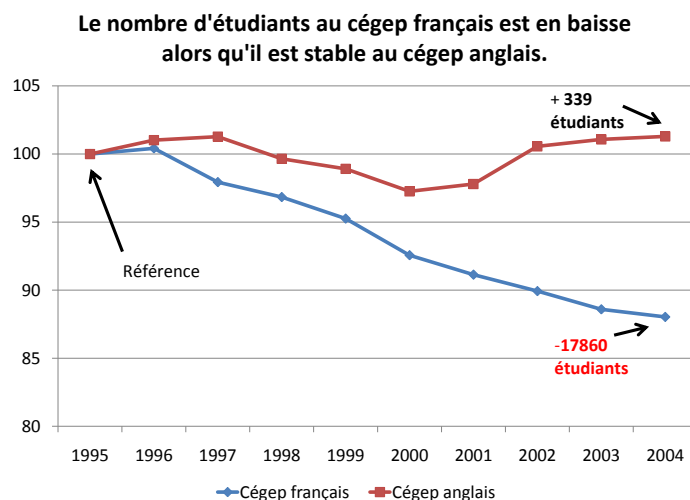


FIGURE 1.3 – Évolution des effectifs au collégial selon la langue d'enseignement (source : OQLF). Le MELS n'a pas pu fournir une série chronologique cohérente pour la période de 1995 à 2007. Nous utilisons donc la série chronologique 1995-2004 publiée par l'OQLF.

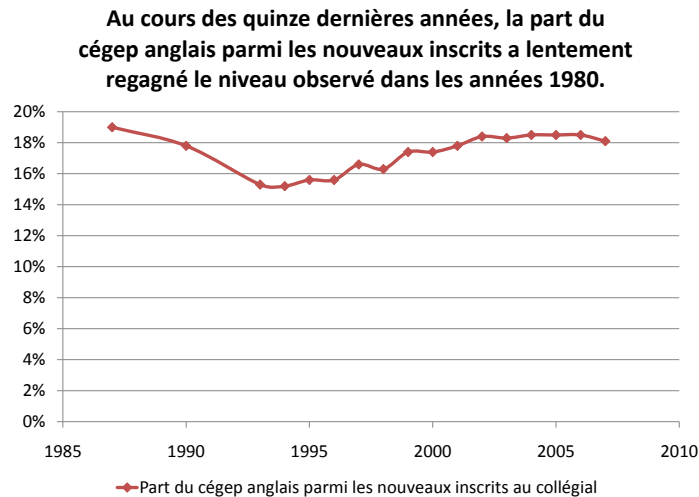


FIGURE 1.4 – Part du cégep anglais parmi les nouveaux inscrits à l’enseignement collégial (source : MELS)

Depuis 2007, les demandes d’admission à la session d’automne au cégep anglais ont bondi de 30 %, alors que les demandes au cégep français croissaient d’environ 10 % (figure 1.5). Ces données illustrent bien le différentiel de popularité entre le cégep français et le cégep anglais.

À la lumière de ces résultats, il est pour le moins étonnant que les modèles de projection des effectifs collégiaux du ministère de l’Éducation ne prennent pas en compte la popularité croissante dont jouissent les cégeps de langue anglaise⁴.

Récemment, les médias nous informaient que les cégeps de langue anglaise étaient aux prises avec un important problème de surpopulation étudiante. Dans son édition du 19 août 2010, *The Gazette* rapportait que le cégep John Abbott était contraint de louer des locaux dans une école secondaire voisine afin de répondre à la demande⁵. L’entrée au cégep anglais est ainsi devenue très compétitive : malgré leur bon dossier, certains étudiants se sont vus refuser une place au collège Dawson. Afin de répondre à la demande, le gouvernement québécois a injecté pour l’année scolaire 2010-2011 plus d’un million de dollars supplémentaires dans les cégeps montréalais, créant ainsi un peu plus de 900 places, dont 670 au cégep anglais, soit plus de 70 % du total⁶.

4. Les modèles du MELS ne prennent pas en compte la composition linguistique du bassin d’étudiants potentiels dans le calcul des projections d’effectifs par établissement. Étant donné l’augmentation de la proportion d’allophones dans la population et leur propension plus élevée à choisir le cégep anglais, il est fort probable que les projections du MELS sous-estiment à moyen terme les effectifs des cégeps anglais.

5. Abbott sets student body record, Alycia Ambroziak, *The Gazette*, August 19, 2010 <http://www.montrealgazette.com/Abbott+sets+student+body+record/3415775/story.html>

6. More money, more space at English CEGEPs, Brenda Branswell, *The Gazette*, July 4, 2010 <http://www.montrealgazette.com/news/Students+thrilled+with+late+admissions/3234003/story.html>

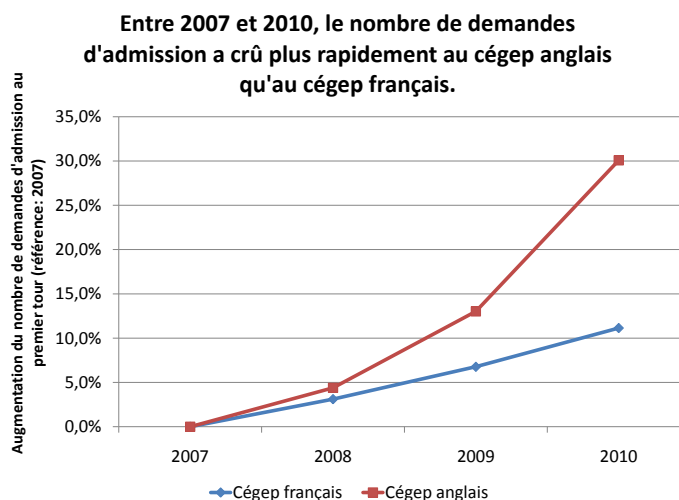


FIGURE 1.5 – Variation du nombre de demandes d’admission ([source : Service régional d’admission du Montréal métropolitain (SRAM) et collège Dawson, août 2010]. Pour la liste des cégeps inclus dans ce graphique, voir l’Annexe D).

Selon l’ISQ⁷, près des deux tiers de la croissance démographique des prochaines décennies aura lieu dans la région métropolitaine de Montréal, là où se concentrent 90 % des places dans le réseau collégial de langue anglaise. Étant donné la popularité indéniable du cégep anglais et la présence d’une clientèle potentielle abondante, il apparaît probable que continue de s’exercer une pression à la hausse sur les effectifs du réseau collégial de langue anglaise.

Pourquoi le cégep anglais est-il si populaire ?

Le cégep anglais demeure très populaire, même 30 ans après l’adoption de la loi 101. En nombres absolus, il attire de plus en plus de francophones et d’allophones. Qu’est-ce qui est à l’origine de cette popularité croissante ? Pourquoi les francophones et les allophones font-ils le choix du cégep anglais au Québec ? Peu d’études se sont penchées sur ces questions et les conclusions que l’on peut tirer de celles existantes sont limitées. En 2000, la Commission Larose avançait que le désir d’apprendre l’anglais poussait les jeunes non anglophones à fréquenter le cégep anglais. La même année, une petite étude qualitative exploratoire réalisée par le CSLF⁸ montrait, quant à elle, que le choix de fréquenter le cégep anglais était lié à la volonté «d’ouvrir le plus grand nombre de portes possible sur le marché du travail, et ce, tant au Québec qu’à l’extérieur⁹». Le rapport mentionnait également que «les raisons invoquées pour justifier le choix de la

7. Institut de la statistique du Québec.

8. Conseil supérieur de la langue française.

9. Les enfants de la loi 101, groupes de discussion exploratoires, CSLF, novembre 2000.

langue d'enseignement réfèrent souvent à l'emplacement géographique de l'institution (notamment sur la Rive-Sud), au choix du programme, ou encore au fait de suivre ses amis».

La perspective d'une carrière à l'étranger peut également motiver les étudiants à se scolariser en anglais pour améliorer leurs compétences linguistiques, cette langue étant sans contredit la langue véhiculaire internationale dans les domaines de la science, du commerce et des affaires. En outre, même pour ceux qui désirent poursuivre une carrière au Québec, l'utilisation de l'anglais au travail demeure plus payante que l'utilisation du français. Selon le recensement de 2006, les salaires moyen et médian de ceux qui travaillaient en anglais étaient plus élevés que chez ceux qui travaillaient en français.

À l'aide des données de l'*Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial* (ECLEC) menée par l'IRFA¹⁰, nous tenterons de déterminer les facteurs qui orientent les étudiants dans le choix d'une langue d'enseignement au collégial. L'ECLEC est la première enquête quantitative à analyser les comportements linguistiques des jeunes adultes fréquentant les établissements collégiaux du Québec. L'enquête met également en évidence le lien entre l'expérience passée des étudiants (langue des études secondaires, raisons qui ont motivé le choix du cégep), leurs comportements linguistiques au collégial et leurs projets futurs (académiques ou professionnels). Les détails de la méthodologie d'enquête de l'ECLEC sont présentés au chapitre deux.

L'analyse des facteurs ayant une influence sur le choix d'un cégep est présentée au chapitre trois. Ces facteurs sont regroupés dans trois ensembles distincts : les facteurs culturels, personnels et prospectifs.

Les facteurs culturels comprennent la langue parlée à la maison, la langue des études secondaires et, pour les allophones, le pays d'origine des parents. Ces variables étant liées au cheminement et aux caractéristiques culturelles de l'étudiant, elles le «prédisposent», en quelque sorte, à choisir un cégep d'une langue ou d'une autre. Par exemple, on peut aisément anticiper que la probabilité de fréquenter le cégep anglais est plus élevée si l'étudiant a effectué sa cinquième secondaire à l'école anglaise.

La deuxième série de facteurs considérés concerne les préférences personnelles des étudiants. Ceux-ci ont évalué sur une échelle d'appréciation à trois niveaux les différents motifs ayant joué un rôle dans le choix d'un établissement d'enseignement. Ils ont évalué si la proximité du cégep, la présence d'amis, la disponibilité d'un programme, l'excellence d'un établissement et, évidemment, la langue d'enseignement ont eu beaucoup d'influence (deux points), un peu d'influence (un point) ou aucune influence (aucun point) dans le choix d'un cégep. Ces facteurs nous permettent d'évaluer l'importance de la langue d'enseignement relativement à d'autres facteurs non linguistiques dans le choix d'un cégep. De plus, nous examinerons dans le détail les raisons qui sous-tendent, s'il y a lieu, la préférence pour la langue d'enseignement : les étudiants qui choisissent le cégep anglais le font-ils pour apprendre cette langue ou au contraire parce qu'ils la maîtrisent déjà ? Y a-t-il des raisons professionnelles qui justifient

10. Institut de recherche sur le français en Amérique.

le choix du cégep anglais ?

La troisième et dernière série de facteurs est de nature prospective. Nous examinerons les projets futurs des étudiants et tenterons de les mettre en relation avec le choix de la langue d'enseignement au collégial. Le choix d'un établissement collégial, bien que déterminé en partie par le passé et les préférences actuelles, s'inscrit également dans un plan de vie. Avoir l'intention de travailler à l'extérieur du Québec ou d'étudier en anglais pourrait certainement expliquer le désir de poursuivre des études collégiales en anglais. Nous examinerons les réponses des étudiants aux questions suivantes : Quel est le lieu de travail projeté par l'étudiant ? Dans quelle université souhaite-t-il poursuivre ses études ? Dans quelle langue anticipe-t-il de travailler à sa sortie du cégep ?

Dans le quatrième et dernier chapitre, les résultats seront brièvement discutés et commentés, et des pistes de réflexion seront présentées.

2 Méthodologie

L'ECLEC¹ a pour objectif de caractériser les comportements linguistiques des étudiants des cégeps de l'île de Montréal dont la population est linguistiquement diversifiée. Elle cherche également à comprendre le lien entre le cheminement scolaire et professionnel des étudiants, la langue de leurs études et leurs préférences linguistiques en général. La population cible est principalement constituée des étudiants des cégeps de l'île de Montréal (un petit échantillon a également été collecté au campus Lennoxville du Collège régional Champlain). Les questionnaires sont distribués en priorité dans les cours de langue obligatoires afin de rendre l'échantillon aussi représentatif que possible.

L'ECLEC se déroule en deux étapes. Une enquête préliminaire est d'abord réalisée au cours de l'été 2009 auprès de 171 étudiants assistant à des cours dans les cégeps John Abbott et Vanier. Cette étape préliminaire a pour objectif d'évaluer les méthodes de collecte des données, de valider les questions de l'enquête et d'examiner les réponses des étudiants afin de rendre le questionnaire final plus fluide et plus convivial. La deuxième et principale étape de l'enquête est réalisée à l'automne 2009 dans les cégeps de Ahuntsic, Bois-de-Boulogne, Champlain, John Abbott, Saint-Laurent, Vanier et du Vieux-Montréal et, à l'hiver 2010, au cégep Dawson². Plus de 3 100 étudiants participent à cette deuxième étape de l'enquête de l'IRFA.

2.1 Conception du questionnaire

Pour l'enquête préliminaire, une première version du questionnaire est élaborée par l'IRFA en collaboration avec la CSQ³. Une version française et une version anglaise du questionnaire sont rédigées.

À la suite de l'enquête préliminaire, les données recueillies sont saisies et analysées. Le questionnaire est révisé et amélioré en fonction des observations sur le terrain et des réponses des étudiants. Certaines questions sont retirées, d'autres sont ajoutées (10, 18, 22, 23), et plusieurs questions ouvertes sont transformées en questions à choix multiples (11, 12, 15, 16, 21, 24 à 29), afin de faciliter la

1. *Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial.*

2. Les procédures menant à l'approbation du protocole de l'ECLEC par le comité d'éthique de Dawson (Human Research Ethics Committee) ont reporté la collecte à l'hiver 2010.

3. Centrale des syndicats du Québec.

saisie des données et de réduire le fardeau de réponse pour les étudiants. Afin de minimiser les biais occasionnés par l'ordre des choix de réponses, deux versions du questionnaire sont élaborées : l'une dans laquelle les choix multiples à caractère linguistique commencent par «français» et l'autre dans laquelle ils commencent par «anglais». Ces deux versions du questionnaires ont été distribuées aléatoirement aux étudiants ayant participé à l'enquête.

La procédure d'enquête et le questionnaire ont été soumis au comité scientifique de l'IRFA afin d'en assurer la conformité aux normes de l'EPTC⁴ du Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche⁵. Le comité scientifique a certifié que la procédure d'enquête était conforme aux normes d'éthique de l'EPTC.

Les versions française et anglaise du questionnaire final se trouvent en Annexe A.

2.2 Plan de sondage et collecte des données

Les étudiants répondent au questionnaire de l'ECLEC en classe et sur une base volontaire.

2.2.1 Sélection des cégeps

La vaste majorité des étudiants du cégep anglais sont inscrits dans les quatre établissements anglophones publics de la région de Montréal. Ces cégeps - Champlain (campus de Saint-Lambert), Dawson, John Abbott et Vanier - sont préalablement sélectionnés pour l'ECLEC. Toutefois, la direction du campus Saint-Lambert du Collège régional Champlain refuse d'autoriser l'IRFA à procéder à une collecte de données au sein de son établissement.

Les cégeps Champlain (campus St. Lawrence, à Québec) et Champlain (campus de Lennoxville, à Sherbrooke) sont également envisagés pour que soient reflétées dans l'enquête les caractéristiques des étudiants des cégeps anglais à l'extérieur de la région de Montréal (ces cégeps représentent toutefois moins de 10% des places disponibles en anglais au Québec). À l'instar du campus Saint-Lambert, le campus St. Lawrence du Collège régional Champlain refuse de participer à l'ECLEC. En raison de ce refus, la quasi-totalité des participants à l'ECLEC proviennent donc de l'île de Montréal.

Afin d'obtenir dans le secteur collégial français un échantillon comparable à celui obtenu dans les cégeps anglais, des établissements de langue française accueillant généralement un nombre important d'allophones sont sélectionnés. Ce sont les cégeps de Ahuntsic, Bois-de-Boulogne, Saint-Laurent et du Vieux-Montréal. La sélection des cégeps français n'est donc ni aléatoire ni exhaustive, l'objectif n'étant pas de décrire la population étudiante de l'ensemble des cégeps français, mais bien de tracer le portrait des cégeps français qui sont comparables aux cégeps anglais, généralement pluriethniques et urbains.

4. *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains.*

5. www.ger.ethique.gc.ca

L'enquête préliminaire est réalisée du 29 mai au 10 juin 2009 auprès d'étudiants inscrits à la session d'été dans les cégeps John Abbott et Vanier. L'enquête principale s'effectue du 16 octobre au 14 décembre 2009 dans les cégeps de Ahuntsic, Bois-de-Boulogne, Champlain (campus de Lennoxville), John Abbott, Saint-Laurent, Vanier et du Vieux-Montréal. Elle se poursuit du 24 février au 6 mai 2010 au cégep Dawson à la suite de l'approbation du protocole par le comité d'éthique de l'établissement, le HREC⁶.

2.2.2 Sélection et approche des enseignants

Il n'existe pas dans les établissements collégiaux de mécanismes standardisés par lesquels l'accès aux étudiants est facilité dans le cadre d'une enquête scientifique. Il faut par conséquent contacter les professeurs un à un afin de négocier un accès aux étudiants au moment de leurs cours.

Les enseignants sont sollicités au hasard par courriel, à partir de l'horaire des cours et des adresses de courriel disponibles sur les sites Web des cégeps. Dans le but d'obtenir un échantillon représentatif, les enseignants des cours obligatoires du curriculum sont contactés prioritairement. Il s'agit des enseignants de «langue première», c'est-à-dire les enseignants du département de français dans les cégeps français et les enseignants du département d'anglais dans les cégeps anglais. Dans les cégeps français, le haut taux de participation des enseignants rend cette approche amplement suffisante pour obtenir les échantillons souhaités. Toutefois, dans les cégeps anglais, le faible taux de participation des enseignants des départements d'anglais nous force à élargir la procédure et à solliciter également les enseignants du département de français. Il est possible que cette façon de faire ait induit un léger biais dans l'échantillon, potentiellement en faveur du français. Il est concevable que les professeurs de français dont les groupes réussissent mieux soient plus enclins à collaborer à l'enquête, favorisant ainsi les étudiants plus avancés, et donc possiblement un peu plus francophiles. Par exemple, on peut supposer que les étudiants inscrits à un cours de littérature française avancée au cégep anglais présentent des dispositions plus francophiles que la moyenne des autres étudiants. Quoiqu'il en soit, ce biais potentiel ne remet nullement en question les conclusions du présent rapport. Le tableau 2.1 montre les taux de participation des enseignants dans les différents cégeps.

2.2.3 Participation des étudiants

Au moment de la collecte des données, un agent de recherche de l'IRFA passe en classe pour distribuer les questionnaires d'enquête ou un enseignant participant les distribue lui-même.

Les étudiants répondent au questionnaire de l'enquête au début ou à la fin d'un cours. L'enquête est d'abord présentée brièvement aux étudiants oralement et par écrit dans un paragraphe d'introduction placé au début du questionnaire (Annexe A). Les étudiants sont invités à poser des questions si une explication

6. Human Research Ethics Committee.

Tableau 2.1 – Taux de participation des enseignants

Cégep	Nombre d'enseignants ayant participé ¹	Nombre d'enseignants sollicités ¹	Taux de participation des enseignants ²
Dawson	11	165	6,7 %
John Abbott	7	57	12,3 %
Vanier	9	67	13,4 %
Lennoxville ³	1	12	8,3 %
<i>Total anglais</i>	<i>28</i>	<i>335</i>	<i>8,4 %</i>
Ahuntsic	7	42	16,7 %
Bois-de-Boulogne	8	45	17,8 %
Saint-Laurent	3	30	10,0 %
Vieux-Montréal	16	57	28,1 %
<i>Total français</i>	<i>34</i>	<i>174</i>	<i>19,5 %</i>
Total	62	509	12,2 %

¹ Enquêtes préliminaire et principale fusionnées, sans redondance.

² Nombre d'enseignants ayant participé / nombre d'enseignants sollicités.

³ Collège régional Champlain, campus de Lennoxville.

supplémentaire est nécessaire à la compréhension de certaines questions. Les étudiants du cégep français répondent à la version française du questionnaire alors que les étudiants du cégep anglais répondent à la version anglaise (sauf au moment de l'enquête préliminaire, où le choix de la langue est laissé à la discrétion de l'étudiant). Les étudiants mettent généralement moins de 10 minutes pour remplir le questionnaire.

La participation des étudiants à l'ECLEC se fait sur une base volontaire et chaque étudiant est libre de ne pas remplir le questionnaire. Malgré tout, très peu d'étudiants refusent de répondre au questionnaire de l'enquête et le taux de participation des étudiants est supérieur à 99 %.

Les étudiants de tous âges participent à l'enquête, sauf au cégep Dawson où les étudiants de moins de 18 ans sont exclus⁷.

Finalement, toujours au cégep Dawson, la question qui invite les étudiants à inscrire leur adresse de courriel (Annexe A) est retirée à la demande du HREC. L'adresse de courriel est d'ordinaire recueillie pour recontacter les étudiants dans l'éventualité où serait effectué un suivi de l'enquête.

7. Le HREC de Dawson exige que les parents des étudiants de moins de 18 ans signent un document par lequel ils autorisent leurs enfants à participer à l'enquête. Cette contrainte imposait à l'IRFA une charge administrative trop importante.

2.3 Traitement des données

2.3.1 Saisie des données

Les données comprises dans les 3 274 questionnaires sont décomposées en 70 variables, saisies dans un tableau *Excel*, puis importées dans le logiciel de traitement statistique *Stata*.

Les données de l'enquête préliminaire et de l'enquête principale sont fusionnées lorsque les questions des deux questionnaires sont identiques (questions 1 à 9, 11 à 17, 19, 20, 24, 29 à 30).

Un dictionnaire des variables est disponible sur la page Web de l'enquête ⁸.

2.3.2 Validation des données

Une évaluation du taux d'erreur dans la saisie des données est réalisée. Cent classes sont tirées au hasard, sans remise, à la suite de quoi un questionnaire est tiré au hasard dans chacune de ces 100 classes. Pour ces 100 questionnaires, 59 variables sont vérifiées. Sur les 100 questionnaires, 88 ne comportent aucune erreur, 12 en contiennent une seule et aucun ne compte plus d'une erreur. Sur 59 variables, 52 ne comportent aucune erreur parmi les 100 questionnaires, 4 en contiennent une seule, une en compte deux, deux en comportent 3 et aucune variable ne compte plus de trois erreurs ⁹.

Le taux d'erreurs est donc de

$$\frac{12}{5\,900} \approx 0,2\%,$$

ce que nous considérons comme négligeable.

2.4 Échantillon

2.4.1 Enquête préliminaire

Le tableau 2.2 montre l'échantillon obtenu dans chacun des deux cégeps sondés lors de l'enquête préliminaire.

2.4.2 Enquête principale

Le tableau 2.3 montre les taux d'échantillonnage finaux obtenus dans les différents cégeps, en incluant l'échantillon de l'enquête préliminaire.

8. www.irfa.ca/ECLEC/

9. Trois erreurs sur douze résultent d'une confusion entre le *Métro* et le *24 h* pour la variable du quotidien le plus lu.

Tableau 2.2 – Échantillon obtenu lors de l'enquête préliminaire

Cégep	Nombre d'enseignants ayant participé	Nombre d'étudiants échantillonnés
John Abbott	4	91
Vanier	3	80
Total	7	171

Tableau 2.3 – Taux d'échantillonnage par cégep

Cégep	Nombre d'étudiants échantillonnés ¹	Effectif scolaire au trimestre d'automne 2009 ²	Taux d'échan- tillonnage ³
Dawson	571	9 456	6,0 %
John Abbott	303	6 599	4,6 %
Lennoxville ⁴	38	1 186	3,2 %
Vanier	603	7 576	8,0 %
<i>Total anglais</i>	<i>1 515</i>	<i>24 817</i>	<i>6,1 %</i>
Ahuntsic	342	8 946	3,8 %
Bois-de-Boulogne	526	3 297	16,0 %
Saint-Laurent	204	3 599	5,7 %
Vieux-Montréal	687	7 703	8,9 %
<i>Total français</i>	<i>1 759</i>	<i>23 545</i>	<i>7,5 %</i>
Total	3 274	48 362	6,8 %

¹ Enquêtes préliminaire et principale fusionnées.

² Source : MELS, DRSI, Portail informationnel, système Socrate, données au 2010-02-27.

³ Nombre d'étudiants échantillonnés / effectif scolaire au trimestre d'automne 2009.

⁴ Collège régional Champlain, campus de Lennoxville.

2.4.3 Poststratification

Les données de l'ECLEC sont poststratifiées par cégep, par langue maternelle (anglais/français/autre) et par type de programme (technique/préuniversitaire ou autre). Les poids de sondage sont calculés à l'aide des données administratives du MELS pour les effectifs de l'automne 2009. Les effectifs pour chacun des deux réseaux collégiaux (français et anglais) sont présentés au tableau 2.4 et les poids moyens pour les deux réseaux sont présentés au tableau 2.5.

On remarque que les étudiants du secteur technique ont été systématique-

Tableau 2.4 – Effectif scolaire des cégeps sondés, selon la langue maternelle des étudiants et le type de formation, au trimestre d’automne 2009

	Formation	Langue maternelle			Total
		Français	Anglais	Autre	
Cégeps anglais	Technique	1 590	3 226	1 930	6 746
	Préuniversitaire ¹	4 112	9 585	4 374	18 071
<i>Total cégeps anglais</i>		<i>5 702</i>	<i>12 811</i>	<i>6 304</i>	<i>24 817</i>
Cégeps français	Technique	11 468	97	2 142	13 707
	Préuniversitaire ¹	7 999	122	1 717	9 838
<i>Total cégeps français</i>		<i>19 467</i>	<i>219</i>	<i>3 859</i>	<i>23 545</i>
Total cégeps	Technique	13 058	3 323	4 072	20 453
	Préuniversitaire ¹	12 111	9 707	6 091	27 909
Total cégeps		25 169	13 030	10 163	48 362

Source : MELS, DRSI, Portail informationnel, système Socrate, données au 2010-02-27.

¹ Ou autre programme non technique.

ment sous-échantillonnés (poids de sondage plus élevé) par rapport aux étudiants du secteur préuniversitaire. Cette différence était attendue puisque les étudiants des programmes techniques n’ont des cours obligatoires de langue que dans quatre sessions sur six, contrairement aux étudiants de la formation générale qui ont un cours obligatoire de langue dans chacune des quatre sessions de leur programme.

Le poids de sondage moyen est de 15,0 (écart type : 10,1) et plus de 99 % des individus ont un poids de sondage inférieur à 40. Seuls les francophones inscrits en technique à John Abbott ont été substantiellement sous-échantillonnés. De plus, l’échantillon du cégep Champlain - campus de Lennoxville - est trop petit pour que nous puissions tirer des conclusions statistiquement significatives sur cet établissement particulier.

En dernier lieu, les poids ont été ajustés afin que l’importance relative des échantillons des cégeps anglais et français corresponde aux poids relatifs des effectifs des cégeps anglais et français de l’île de Montréal en 2009. Selon le MELS, en 2009, 35,6 % des effectifs collégiaux de l’île de Montréal se trouvaient au cégep anglais¹⁰.

10. Calcul des auteurs. Source : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/previsionsCollegial/pdf/2010/Prev_C_Regions_Adm.pdf, consulté pour la dernière fois le 18 novembre 2010.

Tableau 2.5 – Poids de sondage moyens pour les cégeps sondés, selon la langue maternelle des étudiants et le type de formation

	Formation	Langue maternelle			Total
		Français	Anglais	Autre	
Cégeps anglais	Technique	44,2	24,1	21,4	25,9
	Préuniversitaire ¹	19,7	15,1	11,2	14,6
<i>Total cégeps anglais</i>		<i>23,3</i>	<i>16,7</i>	<i>13,1</i>	<i>16,6</i>
Cégeps français	Technique	20,8	12,1	25,8	21,4
	Préuniversitaire ¹	9,7	4,5	7,2	9,0
<i>Total cégeps français</i>		<i>14,1</i>	<i>6,3</i>	<i>12,0</i>	<i>13,6</i>
Total cégeps	Technique	22,2	23,4	23,5	22,7
	Préuniversitaire ¹	11,7	14,7	9,7	12,0
Total cégeps		15,5	16,2	12,6	15,0

Source : MELS, DRSI, Portail informationnel, système Socrate, données au 2010-02-27.

¹ Ou autre programme non technique.

2.5 Analyse

2.5.1 Logiciel

L'analyse présentée dans ce rapport est descriptive et tous les tableaux croisés ont été effectués à l'aide du logiciel de traitement statistique Stata.

2.5.2 Répartition des multiples

Le protocole de l'ECLEC permet les réponses multiples aux différentes questions de l'enquête : un étudiant pouvait, par exemple, déclarer utiliser principalement plus d'une langue à la maison. Pour les fins de ce rapport, les réponses multiples ont été traitées de la manière suivante.

Pour la langue maternelle, les multiples ont été recodés afin de donner pré-séance à la langue non officielle. Ainsi, un étudiant ayant inscrit le français et une langue non officielle est considéré comme étant de langue maternelle non officielle. Cette simplification nous permet de mieux identifier les déplacements linguistiques des allophones vers le français ou l'anglais. Les étudiants ayant déclaré avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles ont été retirés de l'analyse (les réponses multiples anglais-français sont plutôt rares et constituent moins de 2 % de l'échantillon pour la langue maternelle ; 40 étudiants

ont ainsi été retirés de l'analyse).

Pour toutes les autres variables, les réponses multiples ont été simplifiées en ne retenant au hasard qu'une seule des réponses indiquées.

3 Résultats

To go or not to go :

pourquoi les francophones et les allophones
choisissent-ils le cégep anglais ?

3.1 Échantillon selon la langue maternelle

L'échantillon de l'*Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial* compte 3 230 étudiants, dont 46,3% proviennent du cégep anglais. Le tableau 3.1 et la figure 3.1 illustrent la répartition des groupes linguistiques selon la langue maternelle¹ au sein des réseaux français et anglais.

Tableau 3.1 – Répartition des étudiants selon la langue maternelle, par langue du cégep

	Cégep français	Cégep anglais	Total
Francophones	1 379	245	1 624
Anglophones	35	767	802
Allophones	322	482	804
Total	1 736	1 494	3 230

On note tout d'abord que la composition linguistique du cégep anglais est plus diversifiée, puisque la moitié des ses étudiants est anglophone, le tiers allophone et le reste francophone. Au cégep français, les anglophones ne représentent

1. La question de l'ECLEC pour identifier la langue maternelle diffère de celle utilisée par Statistique Canada dans le recensement. La question de Statistique Canada sur la langue maternelle se lit comme suit : «Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore ? Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.» Une formulation plus simple, également utilisée dans d'autres enquêtes (tel que l'Immigration and Intergenerational Mobility in Metropolitan Los Angeles réalisée aux États-Unis) a été retenue pour l'ECLEC. Elle se lit comme suit : «Quelle langue parliez-vous vous-même le plus souvent à la maison dans votre petite enfance?» (voir le questionnaire en Annexe A).

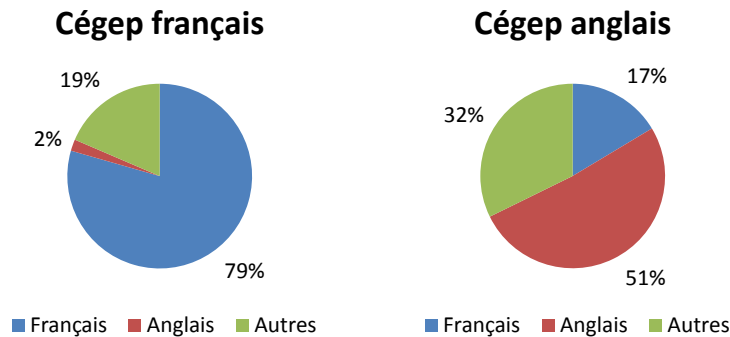


FIGURE 3.1 – Répartition des étudiants selon la langue maternelle, par langue du cégep

que 2 % de l'échantillon. En outre, parmi les 700 anglophones de l'échantillon qui avaient fréquenté l'école secondaire anglaise, aucun n'a choisi le cégep français. Les quelques anglophones dénombrés au cégep français avaient tous achevé leur cinquième secondaire dans un établissement de langue française.

Pour les fins de ce rapport, seuls les individus des groupes francophones et allophones seront retenus et analysés. Néanmoins, l'appréciation de l'importance du groupe de langue anglaise dans chacun des réseaux collégiaux permet une meilleure compréhension du contexte linguistique dans lequel s'inscrivent les analyses de la présente étude.

3.2 Le cégep fréquenté par le répondant au moment de l'enquête était-il son premier choix ?

Afin d'étudier les raisons qui ont motivé les étudiants à s'inscrire à un cégep de langue anglaise, il faut d'abord s'assurer que la langue d'enseignement du cégep fréquenté correspond bel et bien à la langue d'enseignement du premier choix de l'étudiant. La figure 3.2 montre que la très grande majorité des répondants fréquentent un établissement collégial dont la langue d'enseignement correspond à leur premier choix.

Approximativement 10 % des étudiants sondés n'avaient pas obtenu leur premier choix de cégep (données non illustrées). Parmi ces étudiants, environ 80 % fréquentaient un établissement dont la langue d'enseignement était la même que celle de leur premier choix.

Ces données montrent que le choix de la langue d'enseignement au collégial ne peut s'expliquer par une forme de contingentement où les étudiants seraient « contraints » de fréquenter un établissement dont la langue d'enseignement serait différente de celle de leur premier choix.

Plus de 98 % des répondants fréquentent un cégep dont la langue d'enseignement correspond à celle du cégep qui était leur premier choix.

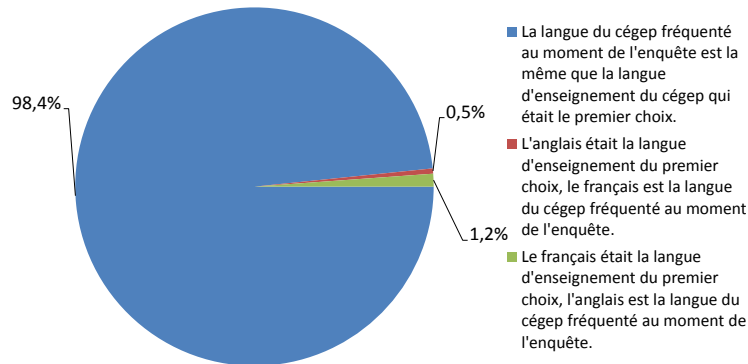


FIGURE 3.2 – Répartition des étudiants selon la langue d'enseignement du cégep fréquenté au moment de l'enquête et la langue d'enseignement du cégep qui était le premier choix au moment de l'application

3.3 Facteurs culturels

Les facteurs culturels sont ceux qui «prédisposent» ou «conditionnent» les étudiants dans le choix d'un cégep. Ce sont des caractéristiques personnelles des étudiants liées à leur histoire familiale ou à leur parcours scolaire. Avoir terminé ses études secondaires en anglais, par exemple, peut grandement inciter un élève à faire le choix de la stabilité, c'est-à-dire à opter pour un cégep dont la langue d'enseignement sera l'anglais. Dans cette perspective, le choix de l'étudiant est considéré comme s'inscrivant dans la continuité d'un parcours, plutôt que comme un choix à proprement parler.

La figure 3.3 montre le pourcentage des répondants ayant fait le choix du cégep français selon la langue des études secondaires. Chez les francophones, on note que la langue des études secondaires détermine fortement le choix de la langue d'enseignement au cégep. Alors que 8 % des élèves francophones du secondaire français font le choix du cégep anglais, ce sont 71 % des francophones du secondaire anglais qui en font autant.

Chez les allophones, la langue des études secondaires est moins déterminante. Bien que la quasi-totalité des allophones ayant fini leurs études secondaires en anglais avaient fait le choix du cégep anglais, ceux ayant fréquenté une école secondaire française ou autre avaient néanmoins une importante propension à choisir le cégep anglais. Plus du tiers des allophones ayant achevé leurs études secondaires dans une langue autre que l'anglais fréquentaient le cégep anglais.

La langue parlée au sein du foyer se révèle un autre facteur déterminant

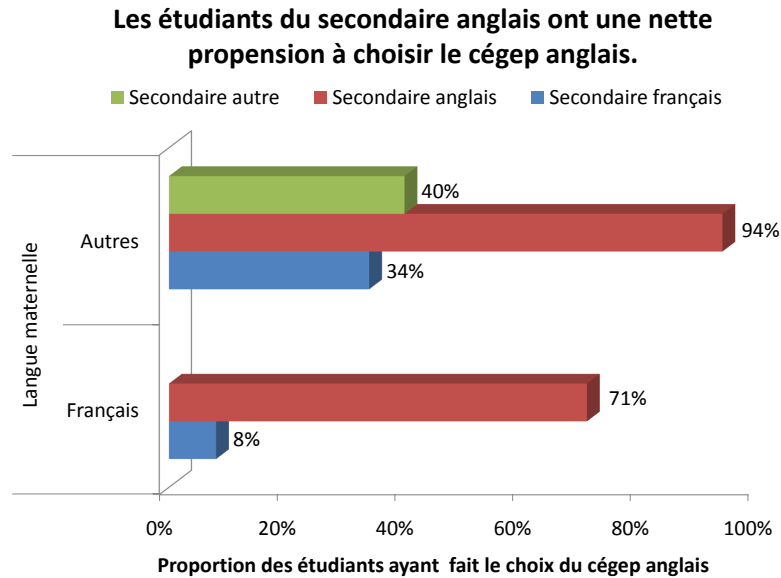


FIGURE 3.3 – Choix du cégep anglais selon la langue d’enseignement au secondaire et la langue maternelle

dans le choix d’une langue d’enseignement au collégial. La langue le plus souvent parlée à la maison est d’autant plus importante que plus de 80 % des répondants habitaient encore chez leurs parents au moment de l’enquête. La langue parlée à la maison correspond donc, du moins en partie, à la langue dans laquelle les étudiants ont grandi. À l’instar de la langue des études secondaires, les étudiants ne parlant pas le français à la maison ont une propension plus forte à choisir le cégep anglais que ceux qui parlent le français à la maison (figure 3.4).

Les étudiants parlant le plus souvent l’anglais à la maison ont choisi le cégep anglais à plus de 80 %, alors qu’ils sont environ 10 % à l’avoir fait lorsqu’ils parlent le plus souvent le français. Chez les allophones qui parlent le plus souvent une langue tierce à la maison (généralement leur langue maternelle), environ la moitié ont fait le choix du cégep anglais.

On remarque que l’effet de la langue parlée à la maison apparaît plus marquant que celui de la langue des études secondaires, surtout chez les allophones. Ceci peut s’expliquer en partie par le fait que plusieurs allophones ont été contraints de fréquenter l’école secondaire française en vertu de la loi 101, en dépit d’une plus grande affinité avec la langue anglaise. Cette affinité peut s’exprimer pleinement au moment du choix de la langue d’enseignement au cégep.

De nombreux travaux ont montré que le pays d’origine et la langue maternelle des immigrants et de leurs enfants ont un effet important sur leur orientation linguistique. Les immigrants allophones dits «francotropes» ont davantage tendance à adopter le français à la maison et sur la place publique à leur

Les étudiants qui ne parlent pas principalement le français à la maison ont une forte propension à choisir le cégep anglais.

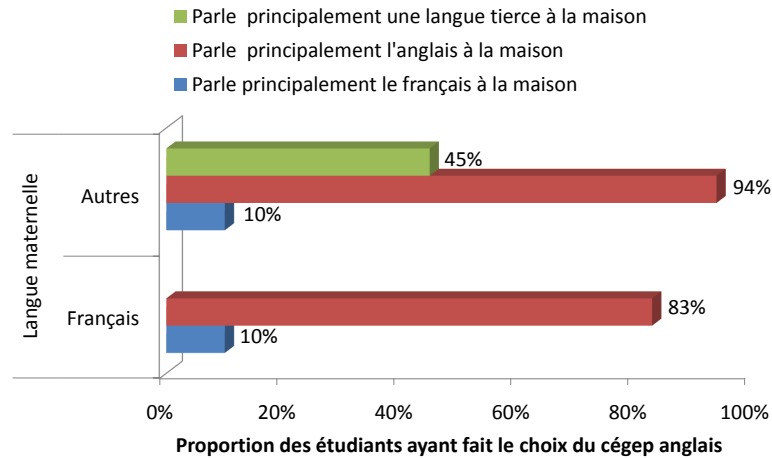


FIGURE 3.4 – Choix du cégep anglais selon la langue parlée à la maison et la langue maternelle

arrivée au Québec. Les allophones francotropes sont ceux qui proviennent de pays où le français détient un certain prestige (dans les pays de la Francophonie, par exemple) ou d'un pays dont la langue officielle est d'origine latine². À titre d'exemple, mentionnons les immigrants des pays du Maghreb dont un bon nombre effectuent au Québec un transfert linguistique de l'arabe vers le français.

Tel qu'anticipé, l'orientation vers le français des allophones provenant de pays dits «francotropes» s'observe également dans le choix du cégep (voir la figure 3.5). Les étudiants allophones dont un des parents provient d'un pays francotrope ont choisi le cégep anglais à moins de 25 %, alors que ceux dont les deux parents proviennent de pays non francotropes ont choisi le cégep anglais à plus de 75 %. Le pays d'origine des allophones et de leurs parents est indubitablement un important facteur dans le choix de la langue d'enseignement du cégep.

2. Les pays sources d'individus francotropes sont les pays membres de la Francophonie ou ceux dont la langue officielle est une langue latine. Voir Annexe C pour consulter la liste des pays. Dans le cadre de cette étude, le néologisme francotrope pourra s'appliquer autant à un individu qu'à un pays.

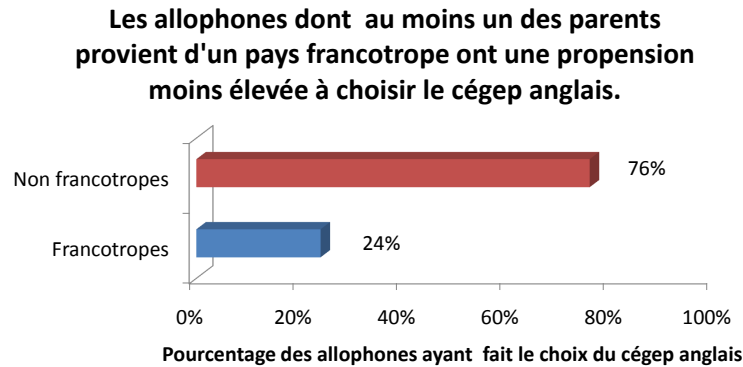


FIGURE 3.5 – Choix du cégep anglais selon le pays d’origine du père ou de la mère. Les pays dits «francotropes» sont les pays membres de la Francophonie ou ceux dont la langue officielle est une langue latine. Voir Annexe C pour consulter la liste des pays francotropes.

3.4 Préférences personnelles

Les répondants de l’ECLEC devaient évaluer sur une échelle à trois niveaux l’influence qu’ont eue certains facteurs dans le choix de l’établissement collégial qu’ils fréquentent. Les répondants devaient évaluer si un facteur avait eu une «grande influence» (2 points), une «certaine influence» (1 point) ou «aucune influence» (0 point) dans le choix de leur cégep. Cinq facteurs ont été évalués par les étudiants : la localisation de l’établissement collégial, la disponibilité d’un programme, la présence d’amis, la qualité du cégep et la langue d’enseignement. Ces facteurs ont été identifiés lors de l’analyse des données de l’enquête préliminaire de l’IRFA à l’été 2009 (voir le chapitre sur la méthodologie).

En plus des cinq facteurs identifiés plus haut, le questionnaire comportait un facteur «au choix» pouvant être ajouté au besoin. Peu d’étudiants de l’échantillon (environ 7%) ont introduit un facteur supplémentaire, ce qui porte à croire que les cinq facteurs retenus représentaient une liste relativement exhaustive des principaux éléments personnels en cause dans le choix d’un cégep. Il se peut également que les étudiants, dans leur empressement à remplir le questionnaire, n’aient pas pris le temps de réfléchir à d’autres facteurs ayant pu influencer sur leur choix. Les trois principaux facteurs additionnels ayant été évoqués dans la section au choix étaient, par ordre d’importance, la possibilité de pratiquer un sport, l’ambiance générale (l’environnement social) et la famille. Dans le cas de la famille, il pouvait s’agir de la présence de membres de la famille dans un établissement ou de l’obligation faite par les parents de fréquenter un cégep particulier. Les facteurs autres étant relativement peu nombreux, il n’en sera pas fait d’analyse quantitative dans ce rapport.

Le premier facteur, la localisation géographique du cégep, revêt une certaine

importance dans le choix de fréquenter un cégep (figure 3.6). Ce facteur apparaît légèrement plus important dans le choix d'un cégep anglais que dans le choix d'un cégep français. Cette différence peut vraisemblablement s'expliquer par la faiblesse de l'offre collégiale en français dans l'ouest de l'île de Montréal ou par la concentration spatiale des étudiants naturellement attirés par le cégep anglais. En effet, dans l'ouest de l'île, région qui comporte une importante population anglophone, seul le cégep Gérard-Godin, qui compte environ 1 000 étudiants, a le français pour langue d'enseignement, alors que le cégep John Abbott, dont la langue d'enseignement est l'anglais, accueille plus de 5 000 étudiants. L'importance de la localisation géographique est légèrement plus forte chez les allophones comparativement aux francophones. Ceci est peut-être dû encore une fois au fait que les allophones sont davantage concentrés dans certains quartiers de l'île (par exemple, ils sont moins présents dans l'est de la ville, où la population est très majoritairement francophone³).

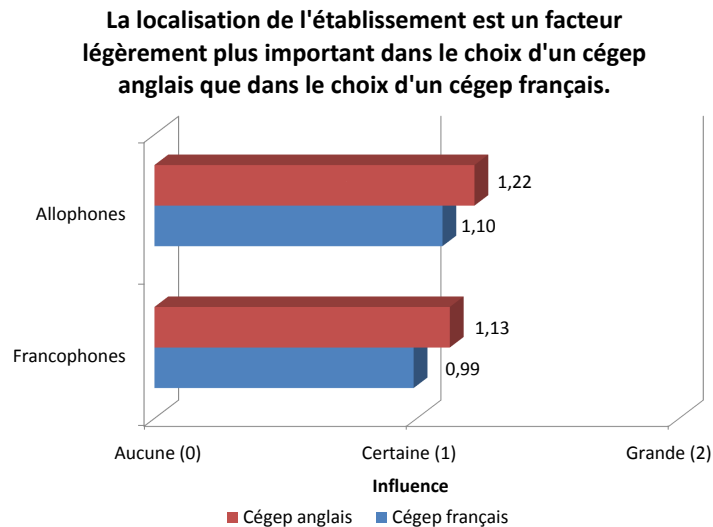


FIGURE 3.6 – Importance de la localisation de l'établissement dans le choix d'un établissement collégial, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

La figure 3.7 illustre l'importance accordée à l'influence de la disponibilité d'un programme spécifique dans le choix d'un cégep. La disponibilité d'un programme apparaît être un facteur très important, particulièrement dans le cas du cégep français. On remarque également une interaction entre la langue d'enseignement au cégep et la langue maternelle : alors que la disponibilité d'un programme spécifique au cégep français est considérée plus importante

3. Notons toutefois que les allophones ont de plus en plus tendance à quitter les quartiers montréalais traditionnellement multiethniques pour s'installer en périphérie. Un récent rapport de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval faisait d'ailleurs état de l'importance grandissante de l'immigration dans la ville de Laval.

chez les francophones que chez les allophones, c'est l'inverse qui est vrai au cégep anglais. L'importance particulière accordée à la disponibilité d'un programme au cégep français s'explique certainement par le fait que de nombreux programmes techniques y sont dispensés. En outre, la grande majorité des étudiants du cégep anglais, soit environ 80 %, suivent un parcours préuniversitaire qui, hormis quelques détails⁴, ne présente pas de caractère spécifique.

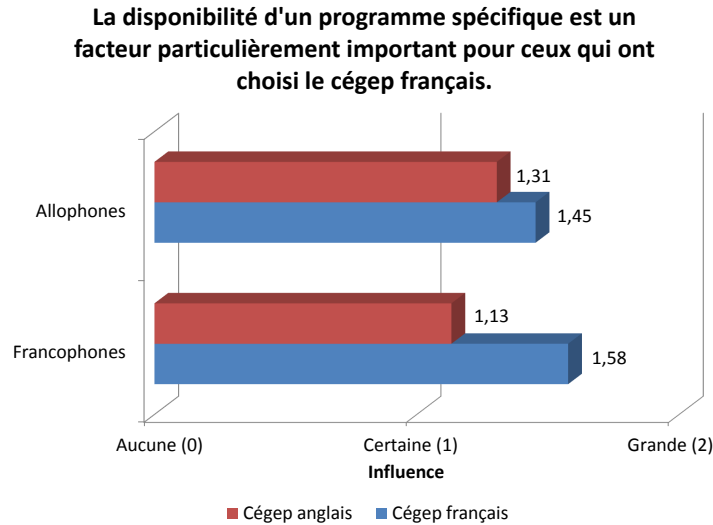


FIGURE 3.7 – Importance du programme d'enseignement dans le choix d'un établissement collégial, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

Il serait tentant de croire que la présence d'amis dans un établissement collégial soit un facteur d'importance dans le choix d'un cégep, comme l'a suggéré l'étude exploratoire du CSLF citée plus haut en introduction. Or, la figure 3.8 montre que la présence d'amis a peu d'importance dans le choix d'un cégep, et ce, particulièrement au cégep français. Au cégep anglais, la présence d'amis est faiblement plus importante, mais demeure bien en-deçà du score de 1, qui marque le seuil d'une certaine influence. Ce résultat, de prime abord surprenant, s'explique probablement par le fait que le cégep est le premier véritable choix «adulte» de l'étudiant et la première étape vers une carrière professionnelle. Dans ce contexte, il devient compréhensible que les amis soient relégués au second plan à la faveur d'une décision plus pragmatique orientée vers le développement personnel. La différence entre le cégep anglais et le cégep français est plus difficile à expliquer. Les réseaux d'amis anglophones seraient-ils tissés plus serrés? Cette explication n'apparaît pas très plausible. Il est possible que le petit nombre d'établissements de langue anglaise fasse en sorte que les membres

4. On peut penser, entre autres, à l'enseignement des «humanities» au cégep anglais comparativement à l'enseignement de la philosophie au cégep français.

des réseaux sociaux plus anglicisés aient une chance plus grande de se retrouver dans le même établissement collégial. Les répondants du cégep français, davantage attirés par des programmes spécifiques dispersés dans différents établissements, auraient vraisemblablement moins eu la possibilité de se regrouper entre amis.

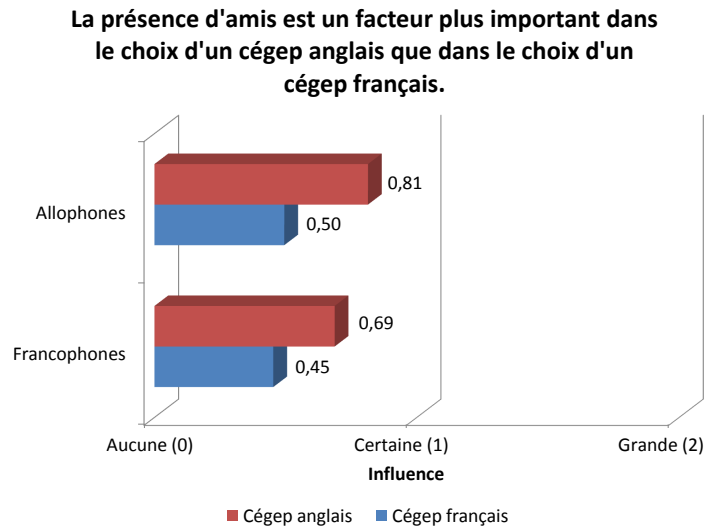


FIGURE 3.8 – Importance de la présence d’amis dans le choix d’un établissement collégial, selon la langue maternelle et la langue d’enseignement

Étant donné le prestige dont jouit l’anglais au Québec, on pourrait être tenté de croire que les étudiants qui ont fait le choix du cégep anglais ont davantage l’impression que leur établissement est de bonne qualité que ceux qui ont fait le choix du cégep français. Or, la figure 3.9 montre qu’il n’en est rien. Les francophones et les allophones ont accordé un score moyen légèrement supérieur à 1 (ce qui correspond à «une certaine influence») à l’influence qu’a eue la qualité du cégep sur leur choix d’établissement. On observe une très légère variation entre les allophones et les francophones et entre le cégep français et le cégep anglais, mais cette dernière différence n’est pas significative. Il est normal que les étudiants considèrent que la qualité du cégep a été un facteur important dans leur décision : qui oserait prétendre ne pas avoir considéré la qualité du cégep au moment de sa décision? Néanmoins, fait intéressant, la qualité de l’établissement n’est pas un facteur plus important au cégep anglais qu’au cégep français, ce qui laisse supposer qu’en moyenne, les étudiants des cégeps français et anglais ont une appréciation similaire de la qualité de leur établissement.

Finalement, l’importance de la langue d’enseignement dans le choix du cégep est illustrée à la figure 3.10. On constate que la langue d’enseignement est un facteur beaucoup plus déterminant pour le choix d’un cégep anglais que pour le choix d’un cégep français. Aucune différence significative selon la langue mater-

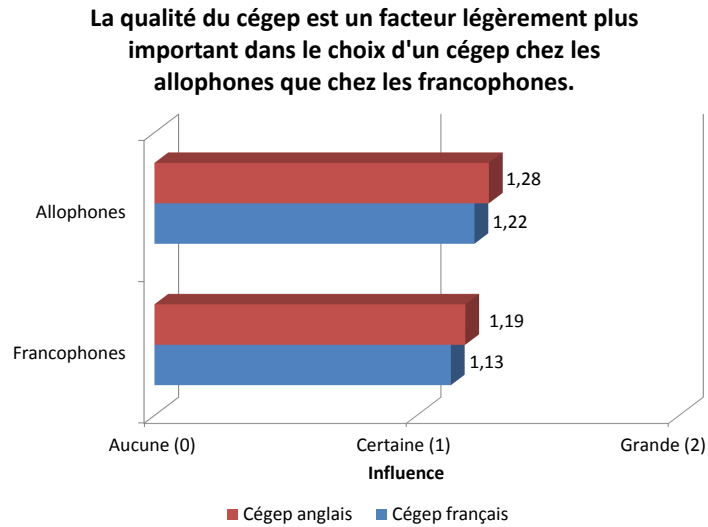


FIGURE 3.9 – Importance de la qualité du cégep dans le choix d'un établissement collégial, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

nelle des étudiants n'est observée. Plusieurs raisons sont susceptibles d'expliquer l'importance du facteur linguistique : nous les examinerons en détail à la section 3.5.

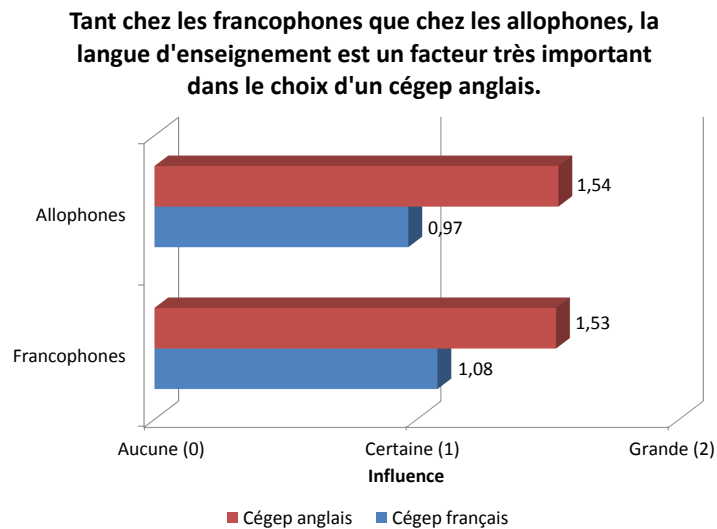


FIGURE 3.10 – Importance de la langue d'enseignement dans le choix d'un établissement collégial, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

Résumé

En somme, francophones et allophones confondus, il est possible de tirer deux conclusions principales quant aux préférences personnelles ayant influé sur la décision de fréquenter un établissement collégial particulier. La première est que le facteur le plus déterminant dans le choix d'un cégep français est la disponibilité d'un programme. Ce facteur obtient un score de 0,4 point (sur deux) de plus que le deuxième facteur le plus important au cégep français, soit la qualité du cégep (voir la figure 3.11 qui résume les renseignements contenus dans les figures 3.6 à 3.10). La seconde conclusion est que la langue d'enseignement est le facteur le plus déterminant dans le choix d'un cégep anglais, avec plus de 0,3 point (sur deux) devant le deuxième facteur le plus important, soit la qualité du cégep.

Alors que la langue d'enseignement est déterminante dans le choix du cégep anglais, c'est plutôt la disponibilité d'un programme qui est prépondérante dans le choix du cégep français.

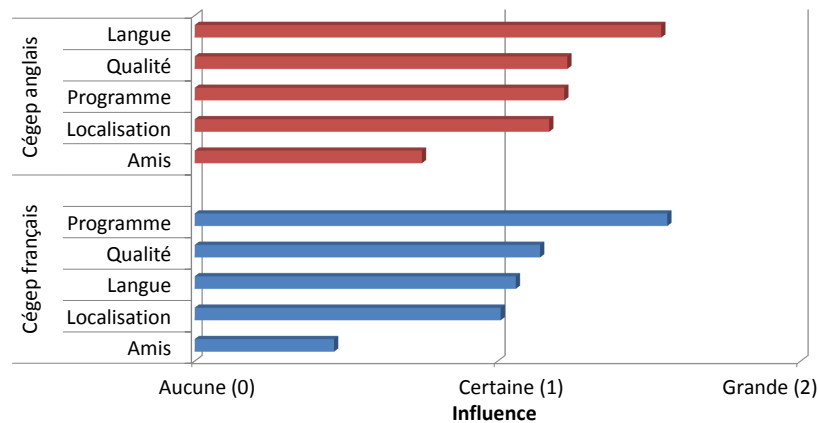


FIGURE 3.11 – Influence de cinq facteurs sur le choix d'un cégep par les francophones et les allophones (les groupes linguistiques ont été agrégés), selon la langue d'enseignement. Ce graphique est un résumé des figures 3.6 à 3.10.

Cette analyse des divers facteurs ayant influé sur les répondants dans le choix d'un cégep est importante puisqu'elle permet de mettre en lumière la prépondérance de la langue d'enseignement comme facteur déterminant dans le choix du cégep anglais. Bien sûr, d'autres facteurs secondaires ont également une influence, tels que la qualité du cégep, la disponibilité d'un programme ou la localisation du cégep. C'est toutefois le facteur linguistique qui se démarque du lot. Il devient ainsi fondamental de bien cerner les raisons pour lesquelles la langue d'enseignement s'impose parmi tous les facteurs examinés : en fréquen-

tant le cégep anglais, les étudiants souhaitent-ils améliorer leur connaissance de la langue de Shakespeare ? Ou plutôt ont-ils choisi le cégep anglais parce qu'ils se sentent plus à l'aise dans cette langue d'enseignement ? Considèrent-ils que l'anglais est un atout pour leur carrière ? Nous nous attarderons sur toutes ces questions dans la prochaine section.

3.5 Pourquoi la langue ?

Le questionnaire de l'ECLEC comprend une question ouverte laissant aux répondants la chance de s'exprimer au long, sans choix de réponses, sur les raisons qui sous-tendent l'importance qu'a eue le facteur linguistique dans le choix d'un cégep. Les réponses recueillies ont été analysées et regroupées en six grandes classes⁵ :

1. **Facilité/Difficulté** : L'étudiant affirme avoir plus de facilité dans la langue qui est la langue d'enseignement du cégep qu'il fréquente ou l'étudiant se considère incapable d'étudier dans la langue qui n'est pas la langue d'enseignement du cégep qu'il fréquente.
2. **Préférence** : L'étudiant démontre une préférence personnelle marquée pour la langue qui est la langue d'enseignement du cégep qu'il fréquente.
3. **Continuité** : Pour l'étudiant, le choix d'un cégep s'inscrit dans la continuité de son parcours scolaire : la langue d'enseignement au collégial correspond à la langue d'enseignement au secondaire.
4. **Perfectionnement** : L'étudiant souhaite améliorer et perfectionner sa connaissance de la langue d'enseignement du cégep qu'il fréquente.
5. **Carrière** : L'étudiant considère que le choix d'un cégep selon la langue d'enseignement est justifié par un plan de carrière qui nécessite une bonne connaissance de cette langue.
6. **Autres raisons** : Cette catégorie comprend l'ensemble des autres raisons invoquées pour expliquer l'importance du facteur linguistique. Il comprend, par exemple : le désir de relever un défi en étudiant dans une autre langue, la pression des parents pour apprendre la langue d'enseignement, le désir de faire changement après avoir été forcé d'étudier en français au primaire et au secondaire à cause de la loi 101.

Chez environ 40 % des francophones, c'est l'aisance en français ou le manque d'aisance en anglais qui justifie le choix d'un cégep français (voir tableau 3.2). Certains considèrent que leurs compétences en anglais sont trop faibles pour leur assurer de bons résultats scolaires dans un cégep anglais : «Je voulais me donner le plus de chance pour la cote R pour l'université même si étudier en

5. Seulement une faible proportion d'étudiants (environ 7 %) ont invoqué plus d'une raison pour expliquer l'importance du facteur linguistique. En conséquence, les réponses multiples ont été simplifiées en ne retenant que la première réponse indiquée.

anglais me tentait», mentionne un étudiant du cégep français. D'autres mettent plutôt l'accent sur leurs compétences en français, comme cet étudiant : «J'étudie en lettres, donc mes talents d'écriture sont en français.» On observe également une importante dimension identitaire dans la justification du facteur linguistique. Plusieurs étudiants évoquent le fait d'être Québécois ou francophones pour justifier leur choix d'étudier en français : «Je suis un francophone et je tiens pleinement à poursuivre mon éducation dans ma culture.» Une bonne proportion d'étudiants (environ 15 %) admettent avoir choisi le cégep français dans un souci de continuité, puisqu'ils avaient fait leur secondaire en français, ou simplement par effet d'inertie : «Je savais que la langue d'enseignement était le français, je ne me suis pas trop posé de questions là-dessus.» Étonnamment, peu de francophones ont mentionné avoir choisi le cégep français explicitement pour perfectionner leur maîtrise de la langue ou parce que le français était important pour leur choix de carrière (moins de 1 %).

Tableau 3.2 – Cinq raisons mentionnées le plus souvent pour justifier l'influence qu'a eue la langue d'enseignement dans le choix du cégep (francophones)

	Cégep français		Cégep anglais	
1	Facilité/Difficulté	39,3 %	Perfectionnement	33,3 %
2	Préférence	18,3 %	Carrière	12,8 %
3	Continuité	14,5 %	Facilité/Difficulté	12,5 %
4	Perfectionnement	0,8 %	Préférence	10,6 %
5	Carrière	0,8 %	Continuité	10,5 %
	Aucune réponse	25,8 %	Aucune réponse	17,5 %
	Autres raisons	0,5 %	Autres raisons	2,8 %

L'importance du facteur linguistique ne s'explique pas de la même manière au cégep français et au cégep anglais. D'abord, l'explication la plus souvent invoquée par les francophones du cégep anglais est leur désir de se perfectionner en anglais : «I really wanted to improve my writing and speaking skills in order to be more at ease in both French and English⁶.» Au-delà du désir d'améliorer leurs compétences en anglais, de nombreux étudiants ont exprimé leur désir de maîtriser parfaitement l'anglais. Un étudiant écrit : «I'm bilingual but it's not my native language. I want to improve⁷» et un autre : «I want to be perfectly bilingual⁸.» Bien que les motifs qui sous-tendent ce désir d'atteindre un niveau de bilinguisme élevé ne soient pas explicités, on devine que plusieurs étudiants pressentent que la maîtrise de l'anglais sera avantageuse pour leurs projets futurs (carrière, université). De fait, la seconde raison justifiant le choix d'étudier en anglais est liée au plan de carrière. Certains étudiants ont l'inten-

6. Traduction libre : «Je désirais vraiment améliorer mes aptitudes écrites et orales afin d'être plus à l'aise à la fois en français et en anglais.»

7. Traduction libre : «Je suis bilingue, mais ce n'est pas ma langue maternelle. Je veux m'améliorer.»

8. Traduction libre : «Je veux être parfaitement bilingue.»

tion de travailler en anglais à l'extérieur du Québec : «I want to work in the US so I wanted to improve my English⁹», dit l'un d'eux. D'autres considèrent que l'anglais est nécessaire à la mobilité sociale ascendante : «English is important because knowing how to speak English well will get you far in many companies¹⁰.» L'anglais est considéré par les étudiants comme la langue du commerce et des affaires et également comme langue internationale. C'est une langue qui ouvre de nombreuses portes ou, comme le résume un étudiant : «English gives you more choices while French limits you locally¹¹.» Certains francophones se sentent simplement plus à l'aise en anglais, soit en raison d'un milieu familial mixte (c'est-à-dire qu'un des parents est anglophone), soit en raison d'un milieu social fortement anglophone. Par exemple, un francophone admet que «even if my mother tongue is French, I prefer being taught in English because it is easier to understand and express myself¹².» Un autre étudiant ayant passé les cinq dernières années aux États-Unis concède qu'il a perdu la maîtrise du français : «I lost my French¹³.» Certains étudiants expriment même une préférence esthétique en faveur de l'anglais : «I prefer writing in English. It has more rythm and flexibility¹⁴.»

En somme, les francophones choisissent d'étudier en français principalement parce qu'ils se sentent plus à l'aise dans leur langue maternelle. Ils le font aussi parce qu'ils se sentent fiers d'être francophones et qu'ils considèrent qu'il est important de poursuivre des études postsecondaires dans la langue de Molière. Par contraste, les raisons qui poussent les francophones à étudier en anglais sont de l'ordre du pragmatisme : ceux-ci souhaitent acquérir une excellente maîtrise de l'anglais afin de poursuivre une carrière ou des études universitaires en anglais. Les jeunes répondants étudient en anglais pour ouvrir un grand nombre de portes sur le plan professionnel.

Chez les allophones qui ont fait le choix d'étudier en français, on remarque que les raisons qui expliquent l'importance du facteur linguistique sont sensiblement les mêmes que chez les francophones (tableau 3.3).

Une proportion comparable d'allophones et de francophones affirment avoir choisi d'étudier en français parce qu'ils maîtrisent mieux cette langue que l'anglais. La préférence pour le français se démarque moins chez les allophones que chez les francophones (8,7 % contre 18,3 % chez les francophones). Comme chez les francophones, le perfectionnement linguistique et le plan de carrière ne sont pas à l'origine du choix des allophones d'étudier au cégep français.

9. Traduction libre : «Je veux travailler aux États-Unis, alors je voulais améliorer mon anglais.»

10. Traduction libre : «L'anglais est important parce que savoir bien parler anglais te mènera loin au sein de plusieurs entreprises.»

11. Traduction libre : «L'anglais te donne plus de choix, alors que le français te limite localement.»

12. Traduction libre : «Même si ma langue maternelle est le français, je préfère que l'on m'enseigne en anglais parce que c'est plus facile à comprendre et parce que je m'exprime mieux dans cette langue.»

13. Traduction libre : «J'ai perdu mon français.»

14. Traduction libre : «Je préfère écrire en anglais. Cela a plus de rythme et de flexibilité.»

Tableau 3.3 – Cinq raisons mentionnées le plus souvent pour justifier l’influence qu’a eue la langue d’enseignement dans le choix du cégep (allophones)

Cégep français		Cégep anglais		
1	Facilité/Difficulté	41,4 %	Facilité/Difficulté	37,2 %
2	Continuité	10,5 %	Carrière	11,1 %
3	Préférence	8,7 %	Perfectionnement	9,0 %
4	Perfectionnement	3,2 %	Préférence	6,8 %
5	Carrière	1,1 %	Continuité	4,6 %
	Aucune réponse	34,9 %	Aucune réponse	24,6 %
	Autres raisons	0,2 %	Autres raisons	6,7 %

Si les raisons invoquées par les francophones et les allophones sont similaires au cégep français, il en va tout autrement au cégep anglais. Près de 40 % des allophones préfèrent étudier en anglais parce qu’ils considèrent avoir une meilleure maîtrise de cette langue comparativement au français : «My French isn’t so great therefore a French cegep would be pointless¹⁵.» Certains autres se considèrent plus à l’aise en anglais, malgré le fait qu’ils aient fait leurs études secondaires en français. Un étudiant avoue même : «I was tired of getting bad grades in French¹⁶.» En second lieu, ce sont les possibilités de carrière en anglais, au Québec ou ailleurs, qui sont soulevées le plus souvent. Un étudiant résume : «I prefer English because I went to a French school and high school, because of the Loi 101 and wanted to, at last, be able to study in English, for a change. Also, in my Business program, it is better to get a high degree of education in English (not French), because it’s the most international, commercial language¹⁷.» Un autre affirme préférer l’anglais parce qu’il a l’intention de travailler à l’extérieur du Québec, au Canada anglais ou aux États-Unis.

Environ 9 % des allophones souhaitent améliorer leur maîtrise de l’anglais au cégep anglais. Un étudiant y va même d’une sérieuse critique envers le programme d’enseignement de l’anglais au secondaire : «I wanted to improve my English, because in a French high school, they do not teach you a lot¹⁸!»

Certains allophones ont une préférence personnelle marquée pour l’anglais, ce qui témoigne de l’indéniable force d’attraction de cette langue. Un hispanophone confie : «I like English, I am Spanish and also speak French, but I love speaking

15. Traduction libre : «Mon français n’est pas trop bon, alors un cégep français serait inutile.»

16. Traduction libre : «J’étais fatigué d’obtenir de mauvaises notes en français.»

17. Traduction libre : «Je préfère l’anglais parce que je suis allé à l’école primaire et secondaire en français, à cause de la loi 101, et je voulais enfin pouvoir étudier en anglais, pour faire changement. Aussi, dans mon programme de commerce, il est préférable d’obtenir un diplôme de haut niveau en anglais (pas en français), parce que c’est la langue la plus internationale et la plus commerciale.»

18. Traduction libre : «Je voulais améliorer mon anglais, parce que dans une école secondaire française, ils ne vous enseignent pas grand-chose!»

English¹⁹.» Le statut de l'anglais est même parfois un peu exagéré par certains répondants : «English is a language spoken in the entire world²⁰», affirme un étudiant.

Une proportion non négligeable d'allophones se sont également sentis contraints par la loi 101 de fréquenter l'école française et, à cet égard, le passage au cégep anglais est un soulagement. Un étudiant confie : «I don't like French, it's hard and I was obligated to learn it²¹.»

Résumé

En somme, on peut affirmer que chez les francophones, le désir d'améliorer la maîtrise de l'anglais est la principale raison justifiant le choix de cette langue comme langue d'enseignement au collégial. On note également une propension à vouloir devenir parfaitement bilingue et à acquérir une maîtrise de l'anglais à un niveau équivalent à la langue maternelle.

Chez les allophones, le choix d'étudier en anglais est à l'inverse lié principalement à leur plus grande maîtrise de cette langue, et ce, même pour ceux qui sont passés par l'école secondaire française (données non illustrées). À cet égard, de nombreux allophones signalent d'ailleurs les difficultés rencontrées dans l'apprentissage du français. Ce résultat soulève d'importantes questions. L'enseignement secondaire en français suffit-il à assurer à tous une maîtrise adéquate du français? Les répondants allophones qui maîtrisent mal le français sont-ils des immigrants arrivés à un âge trop avancé pour apprendre raisonnablement la langue de Molière²²? La possibilité de pouvoir poursuivre des études collégiales en anglais démotive-t-elle les allophones à acquérir une bonne maîtrise du français au secondaire? Pourquoi les allophones du cégep anglais qui affirment mal maîtriser le français ne fréquentent-ils pas le cégep français justement pour perfectionner leurs compétences linguistiques (comme le font avec l'anglais une bonne part des francophones du cégep anglais)? Toutes ces questions devront être analysées en profondeur dans de futures études.

Évidemment, toutes les raisons évoquées ici pour justifier l'importance du facteur linguistique ne sont pas mutuellement exclusives. On devine que certaines réponses en dissimulent d'autres. Par exemple, un étudiant ayant choisi le cégep anglais peut souhaiter améliorer sa maîtrise de cette langue précisément parce qu'il s'attend à travailler en anglais après ses études. D'ailleurs, chez les francophones et les allophones, les possibilités de carrières offertes par une bonne maîtrise de l'anglais représentent une motivation profonde dans le

19. Traduction libre : «J'aime l'anglais, je suis espagnol et parle aussi le français, mais j'adore parler en anglais.»

20. Traduction libre : «L'anglais est une langue parlée dans le monde entier.»

21. Traduction libre : «Je n'aime pas le français, c'est difficile et j'étais obligé de l'apprendre.»

22. Les répondants immigrants allophones ont immigré au Québec en moyenne en 1998 au cégep français et en 1999 au cégep anglais. Cette légère différence ne saurait expliquer l'écart de compétence en français entre les allophones du cégep français et ceux du cégep anglais. Le pays d'origine des allophones (francotropes vs non francotropes) est davantage susceptible d'expliquer l'étendue de la gamme des compétences en français.

choix du cégep anglais. Dans la prochaine section, nous nous attarderons sur les projets de vie des étudiants à leur sortie du cégep. Nous tenterons de déterminer si le choix d'étudier en anglais au cégep est lié au désir de poursuivre des projets d'études ou de carrières en anglais.

3.6 Facteurs prospectifs

Les facteurs prospectifs sont ceux qui placent le choix d'une langue d'enseignement au cégep dans un plan de vie qui s'échelonne sur le long terme. Pour certains, le cégep est un prélude à une formation universitaire alors que pour d'autres, il mène directement au marché du travail. Le cégep prépare donc l'avenir et il est normal que le choix d'un établissement collégial reflète des aspirations à plus longue échéance. La figure 3.12 illustre la répartition des étudiants selon leur projet de vie à la fin de leurs études collégiales.

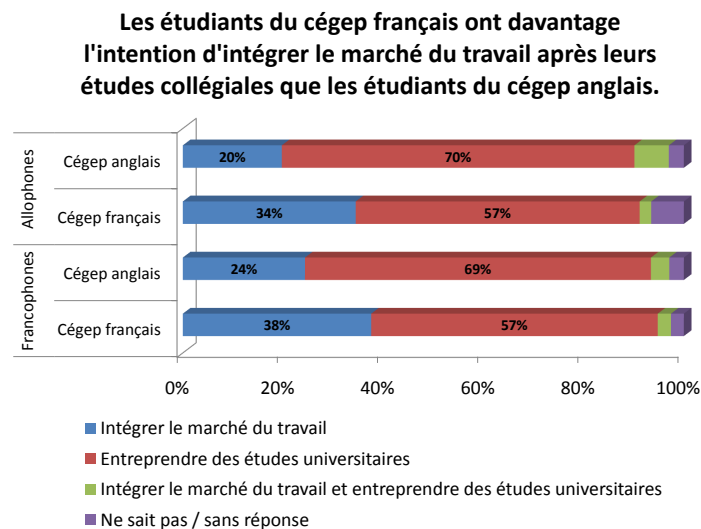


FIGURE 3.12 – Répartition des étudiants selon le projet de vie à la fin des études collégiales, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

On remarque que les étudiants du cégep anglais ont moins l'intention d'intégrer le marché du travail que ceux du cégep français. Cette différence n'est pas étonnante, le pourcentage d'étudiants inscrits à un programme préuniversitaire étant nettement plus élevé au cégep anglais qu'au cégep français. Rappelons que le rapport entre les effectifs étudiants du secteur préuniversitaire et ceux du secteur technique est d'environ 50/50 au cégep français et de 80/20 au cégep anglais. En outre, étant donné l'importance du secteur préuniversitaire à Montréal, particulièrement dans les cégeps anglais, il n'est pas étonnant qu'une majorité des étudiants de notre échantillon projettent d'entreprendre des études

universitaires après avoir obtenu leur diplôme d'études collégiales.

Il a été précédemment démontré que de nombreux étudiants avaient choisi d'étudier en anglais pour se préparer au marché du travail ou à des études universitaires en anglais. Quelle est la proportion des étudiants qui désirent entreprendre des études universitaires en anglais ? La figure 3.13 illustre la langue dans laquelle les étudiants projettent de poursuivre leurs études après le cégep.

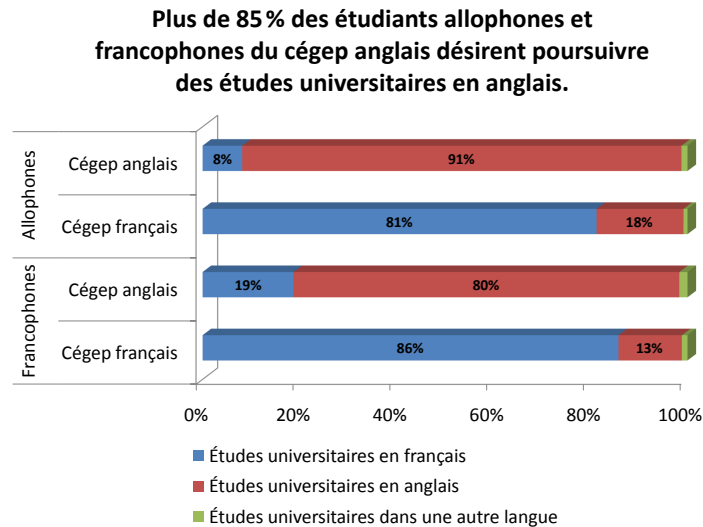


FIGURE 3.13 – Langue projetée des études universitaires selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

Au cégep anglais, une très forte majorité de francophones (80 %) et d'allophones (91 %) désirent entreprendre des études universitaires en anglais. En contrepartie, au cégep français, une très faible proportion d'allophones (18 %) et de francophones (13 %) comptent entreprendre des études en anglais. Au cégep français, les études universitaires en français dominent avec plus de 80 % des intentions. Ces résultats tendent à confirmer que le cégep s'inscrit dans un projet à plus long terme où la place de la langue demeure centrale. L'attrait des établissements universitaires francophones est très faible chez les étudiants du cégep anglais²³. Les tableaux 3.4 et 3.5 montrent la répartition des étudiants francophones et allophones, respectivement, selon l'établissement universitaire envisagé.

Au cégep anglais, les universités McGill et Concordia dominent complètement le palmarès avec près de 80 % des intentions chez les francophones et 90 % chez les allophones. Sur l'ensemble de l'échantillon du cégep anglais (plus de 1 500, en incluant les anglophones), un seul étudiant a indiqué avoir l'intention

23. Rappelons également que l'attrait du cégep français est également négligeable parmi les étudiants du secondaire anglais.

Tableau 3.4 – Répartition des étudiants francophones selon les cinq établissements universitaires les plus fréquemment envisagés, par langue d’enseignement au cégep

Cégep français		Cégep anglais		
1	Université de Montréal ¹	42,5 %	Université McGill	40,2 %
2	Université du Québec ²	20,4 %	Université Concordia	36,3 %
3	École de technologie supérieure	15,8 %	Université de Montréal ¹	9,4 %
4	Université McGill	9,6 %	Université Laval	6,8 %
5	Université Concordia	4,4 %	Université d’Ottawa	4,0 %
	Autres	7,3 %	Autres	3,3 %

¹ Inclut l’École des Hautes études commerciales et l’École Polytechnique.

² Inclut toutes les universités du réseau de l’Université du Québec.

Tableau 3.5 – Répartition des étudiants allophones selon les cinq établissements universitaires les plus fréquemment envisagés, par langue d’enseignement au cégep

Cégep français		Cégep anglais		
1	Université de Montréal ¹	54,9 %	Université McGill	46,1 %
2	Université McGill	14,8 %	Université Concordia	43,4 %
3	Université du Québec ²	10,6 %	Université de Montréal ¹	4,3 %
4	Université Concordia	10,1 %	École de technologie supérieure	4,0 %
5	École de technologie supérieure	8,7 %	Université d’Ottawa	1,9 %
	Autres	0,9 %	Autres	0,3 %

¹ Inclut l’École des Hautes études commerciales et l’École Polytechnique.

² Inclut toutes les universités du réseau de l’Université du Québec.

de poursuivre des études à l’Université du Québec à Montréal (UQAM). Au cégep français, c’est l’Université de Montréal qui domine le palmarès chez les francophones et les allophones. Chez les francophones, l’Université de Montréal est suivie des universités du réseau de l’Université du Québec (principalement l’UQAM) et de l’École de technologie supérieure (cette dernière institution étant privilégiée par certains étudiants du secteur technique). McGill et Concordia récoltent une quatrième et une cinquième place, respectivement, recueillant ensemble 14 % des intentions. Chez les allophones, c’est McGill qui prend la deuxième place avec 15 % des intentions, suivie de près par l’Université du Québec (10,6 %) et Concordia (10,1 %) ²⁴.

²⁴ Les pourcentages affichés dans ces tableaux ne correspondent pas parfaitement aux pourcentages illustrés à la figure 3.13. Par exemple, selon le tableau 3.5, 25 % des allophones du cégep français souhaitent poursuivre des études universitaires à McGill ou Concordia, alors que seulement 18 % de ceux-ci, selon la figure 3.13, souhaitent poursuivre des études universitaires en anglais. Cet écart s’explique par le fait que certains étudiants ont affirmé avoir l’intention de poursuivre des études dans une langue, mais ont indiqué être indécis quant à l’établisse-

Il est indéniable que les études universitaires en anglais sont très attractives, même pour les étudiants du cégep français. On ne saurait sous-estimer l'importance du nombre de francophones du cégep français qui souhaitent entreprendre des études universitaires en anglais : bien que les pourcentages soient relativement modestes (14 % pour McGill et Concordia ensemble), les effectifs concernés sont importants. En guise de comparaison, moins de 3 % des anglophones du cégep anglais souhaitent poursuivre des études universitaires en français.

Qu'en est-il des étudiants qui désirent intégrer le marché de l'emploi après leurs études collégiales ? Le choix d'un cégep anglais est-il lié à leur intention de travailler à l'extérieur du Québec ? La figure 3.14 montre que les étudiants du cégep anglais ont effectivement une propension plus élevée à souhaiter travailler à l'extérieur du Québec.

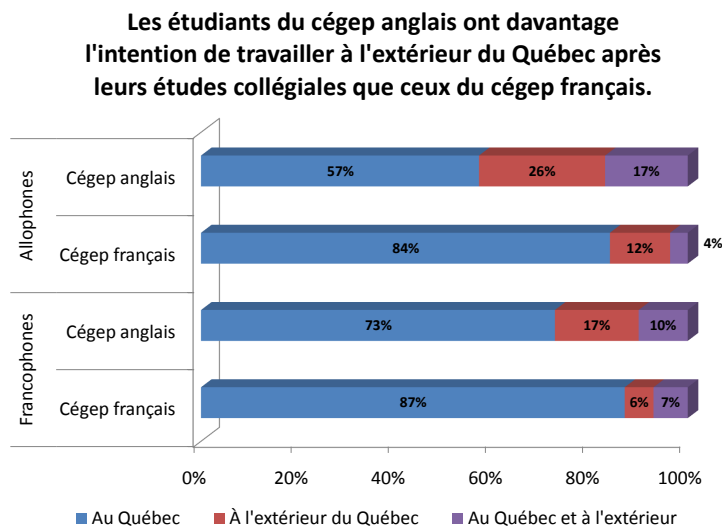


FIGURE 3.14 – Répartition des étudiants par lieu de travail projeté, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement

Alors que plus de 85 % des allophones et des francophones du cégep français ont l'intention d'intégrer le marché du travail au Québec, ils sont 73 % des francophones et 57 % des allophones à manifester cette intention au cégep anglais. La propension à vouloir quitter le Québec est particulièrement marquée chez les allophones fréquentant un cégep anglais.

La figure 3.15 illustre la répartition des étudiants selon la langue de travail envisagée après les études collégiales. On note que la proportion des répondants qui s'attendent à travailler en anglais dépasse largement la proportion d'étudiants ayant l'intention de quitter le Québec, particulièrement au cégep anglais.

ment qu'ils choisiraient. Les indécis ont été exclus des tableaux sur le choix d'établissement (3.4 et 3.5).

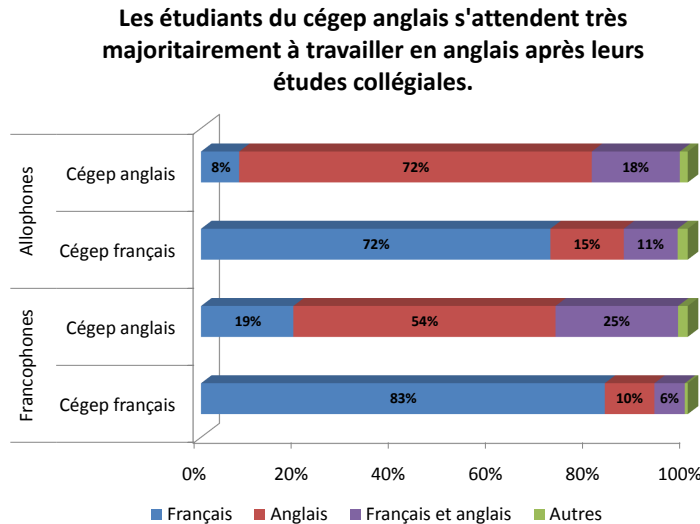


FIGURE 3.15 – Répartition des étudiants par langue de travail projetée, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement au collégial

Moins de 20 % des francophones et moins de 10 % des allophones s'attendent à travailler le plus souvent en français après leurs études collégiales en anglais. Ceci indique que de nombreux francophones et allophones, malgré leur intention de s'établir au Québec, s'attendent à y occuper un emploi dont la langue de travail sera l'anglais. Il faut ajouter qu'une proportion importante des francophones (25 %) et des allophones (18 %) du cégep anglais s'attendent à travailler dans les deux langues, soit en français et en anglais. Ces résultats indiquent que l'anglais comme langue de travail s'impose massivement dans l'esprit des jeunes étudiants du cégep anglais, mais aussi, dans une certaine mesure, chez ceux du cégep français, alors que 26 % des allophones et 16 % des francophones s'attendent à travailler en anglais au moins la moitié du temps.

La figure 3.16 résume les intentions des répondants quant à la langue principale du travail (figure 3.15) ou des études universitaires (figure 3.13) qu'ils comptent entreprendre après leurs études collégiales.

Dans l'ensemble, on peut donc soutenir que la fréquentation d'un cégep anglais, du moins dans l'esprit des répondants, est un prélude à une vie publique qui se poursuivra en anglais au moins la moitié du temps chez plus de 90 % des allophones et 80 % des francophones. Au cégep français, les étudiants allophones ont l'intention de poursuivre des études universitaires ou de travailler en anglais dans environ 20 % des cas et les étudiants francophones dans 15 % des cas.

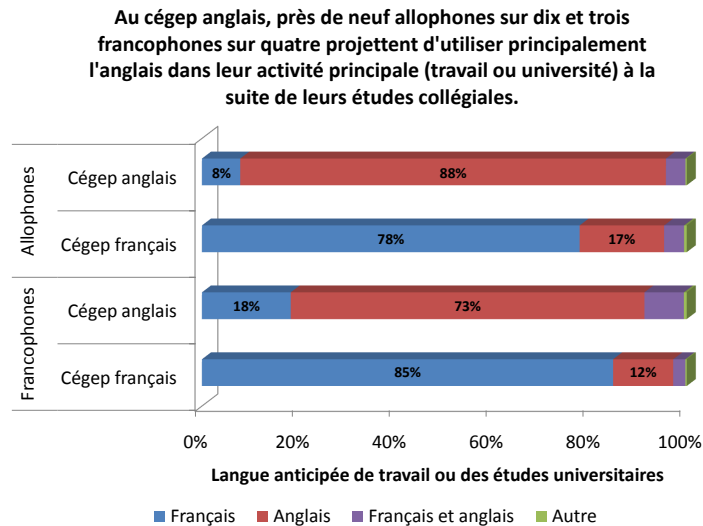


FIGURE 3.16 – Répartition des étudiants par langue projetée de l'activité principale après les études collégiales (travail ou études universitaires), selon la langue maternelle et la langue d'enseignement au collégial (agrégation des figures 3.13 et 3.15)

Il apparaît clairement que le passage au cégep anglais ne représente pas qu'une parenthèse dans le monde anglophone visant à améliorer ses compétences linguistiques. La fréquentation du cégep anglais s'inscrit plutôt dans un cheminement plus large qui dépasse la fin des études collégiales et où l'anglais tient un rôle central.

4 Discussion et conclusion

En dépit d'une législation linguistique qui, depuis trente-trois ans, a pour objectif de faire du français la langue normale et habituelle de tous les Québécois, force est de constater que l'anglais demeure encore aujourd'hui remarquablement attractif. Cette force d'attraction est reflétée par l'intérêt constant dont témoignent de nombreux élèves francophones et allophones pour le cégep anglais, souvent malgré une scolarisation primaire et secondaire en français.

Pourquoi les francophones et les allophones choisissent-ils de poursuivre des études collégiales en anglais? Notre analyse montre que le choix d'une langue d'enseignement au collégial est une décision multifactorielle.

D'abord, certains facteurs prédisposent les étudiants à se diriger vers le cégep anglais. Ces facteurs, avant même le moment du choix d'un établissement, orientent les jeunes vers la culture anglo-saxonne. Certains étudiants peuvent avoir vécu avec un parent anglophone, ou avec un parent possédant une affinité linguistique (germanophone, par exemple) ou culturelle (originaire d'un pays du Commonwealth) avec l'anglais. L'étudiant peut également avoir fait des études secondaires en anglais, ce qui l'inclinera à faire le choix de la continuité au moment de présenter une demande au cégep. Les données de l'ECLEC montrent très bien que le fait de parler anglais à la maison, d'avoir fréquenté l'école secondaire anglaise ou, dans le cas des allophones, de ne pas avoir un parent francotrope, augmente grandement la propension à choisir un cégep de langue anglaise.

Outre ces facteurs constitutifs, des facteurs de l'ordre des préférences personnelles, souvent mûries au moment même de choisir un cégep, entrent également en ligne de compte. Les résultats de l'ECLEC montrent que les étudiants choisissent rarement un cégep en fonction de leurs amis : la décision est individuelle. Deux autres facteurs, soit la localisation géographique et la qualité de l'établissement, apparaissent jouer un rôle non négligeable dans le choix du cégep, mais ne semblent pas être les plus déterminants. Au cégep français, les étudiants semblent être particulièrement attirés par la présence de programmes spécifiques, alors qu'au cégep anglais, ce facteur ne se démarque pas spécialement. Cela s'explique, entre autres, par la richesse des programmes techniques offerts au cégep français, alors qu'environ 80 % des places au cégep anglais sont allouées au secteur préuniversitaire, qui présente moins de spécificités puisque les cours sont semblables d'un établissement à un autre.

Au cégep anglais, c'est la langue d'enseignement plutôt que le programme qui semble être le facteur déterminant dans le choix du cégep.

Mais pourquoi la langue d'enseignement, en l'occurrence l'anglais, est-elle pour certains si importante dans le choix d'un cégep? Une importante proportion de francophones ont exprimé leur désir d'approfondir leur connaissance de l'anglais, qu'ils considèrent insuffisante. Ce résultat est conforme au message régulièrement véhiculé sur la place publique : les francophones sont insatisfaits du rendement des cours d'anglais qu'ils ont reçus au secondaire. Il serait néanmoins excessif de conclure sans nuances que de nombreux francophones utilisent le cégep anglais pour « apprendre l'anglais », et ce pour plusieurs raisons. D'abord, les francophones qui accèdent au cégep anglais sont fort probablement, avant leur entrée au collégial, parmi les jeunes les plus bilingues au Québec. Il serait étonnant que des étudiants acceptent de subir un handicap linguistique au moment des études collégiales, alors que leur performance déterminera leur possibilité d'entrée à l'université (rappelons que la plupart des étudiants au cégep anglais suivent un programme de formation préuniversitaire). Ensuite, les statistiques du recensement canadien montrent que la proportion des individus bilingues augmente sensiblement avec le niveau de scolarité : selon les données du fichier de microdonnées public du recensement de 2006, la proportion de bilingues chez les francophones de moins de 40 ans détenant un diplôme d'études secondaires, d'études collégiales ou un bac est d'environ 50 %, 60 % et 70 %, respectivement. Les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires développent, par la force des choses, une certaine compétence en anglais en raison de l'utilisation d'un important volume de matériel pédagogique et scientifique de langue anglaise. De nombreux francophones semblent plutôt fréquenter le cégep anglais non pas pour « apprendre l'anglais », au sens où on l'entend généralement, mais dans le but de devenir « parfaitement bilingues » : les expressions « perfectly bilingual » ou « fluent » sont d'ailleurs souvent mentionnées dans les réponses des étudiants pour justifier l'importance du facteur linguistique dans le choix d'un cégep. De plus, s'ils utilisaient le cégep simplement pour apprendre l'anglais, les francophones ne seraient pas aussi nombreux à s'attendre à travailler ou à étudier à l'université en anglais. Le choix du cégep anglais semble s'inscrire dans le long terme et apparaît davantage être une décision orientant leur avenir linguistique. Malgré tout, une chose demeure certaine : pour une bonne part, les étudiants francophones considèrent que leurs compétences en anglais acquises durant le secondaire sont insuffisantes et voient dans le cégep une occasion d'immersion leur permettant d'atteindre le niveau désiré.

En contrepartie, chez les allophones, l'importance du facteur linguistique s'explique en grande partie par une plus grande aisance en anglais ou, complémentairement, par des difficultés marquées en français. À ce propos, de nombreux allophones ayant pourtant fréquenté l'école secondaire française ont affirmé être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ce résultat soulève d'importantes questions. L'enseignement secondaire est-il suffisant pour assurer aux allophones une maîtrise du français leur permettant de poursuivre des études postsecondaires en français? Pourquoi les études postsecondaires en français ne s'imposent-elles pas aux allophones du secondaire français, de la même manière

que les études postsecondaires en anglais s'imposent aux allophones du secondaire anglais? La possibilité de pouvoir poursuivre des études collégiales en anglais dé motive-t-elle les allophones à acquérir une bonne maîtrise du français au secondaire? L'intérêt des allophones pour les études en anglais est même palpable au cégep français : la moitié des étudiants allophones du cégep français s'inscriraient à des cours donnés en anglais si leur cégep en offrait la possibilité. Au cégep anglais, environ 30% des allophones seraient intéressés à suivre un cours donné en français si leur cégep en donnait la possibilité, une différence de 20 points en comparaison avec les allophones du cégep français. Chez les francophones, la proportion des étudiants du cégep anglais intéressés à suivre quelques cours en français est environ la même que la proportion des étudiants du cégep français intéressés à suivre des cours en anglais, soit environ 37%¹.

Il est indubitable que l'accès au marché de l'emploi anglophone est un facteur de décision majeur pour la poursuite de ses études en anglais. C'est certainement la principale raison motivant les étudiants à parfaire leurs compétences en anglais. Ceux-ci considèrent que l'anglais est la langue de la mobilité sociale ascendante, et une connaissance accrue de cette langue est perçue comme la clé de voute pour décrocher des postes et des emplois prestigieux. À ce propos, il semblerait que les impressions des étudiants soient au moins partiellement fondées. Le bilinguisme est requis de plus en plus souvent par les employeurs, même lorsque les employés n'ont pas à transiger avec des clients ou des fournisseurs à l'étranger. En outre, selon le recensement de 2006, les individus de la région montréalaise qui utilisaient le plus souvent l'anglais au travail (seul ou avec le français) touchaient en moyenne des revenus supérieurs aux revenus de ceux qui ne travaillaient pas le plus souvent en anglais. Nos données montrent que les jeunes sont sensibles à ces réalités du monde du travail.

Les résultats présentés à la section 3.6 indiquent d'ailleurs que le passage au cégep anglais est ancré dans un plan de vie dont l'activité principale après les études collégiales, soit le travail ou l'université, se déroulera en anglais. Une forte majorité de francophones et une plus forte encore majorité d'allophones ont l'intention de travailler ou de poursuivre des études universitaires en anglais après le cégep. Une proportion relativement importante d'étudiants au cégep anglais ont également affirmé avoir l'intention de quitter le Québec après leurs études collégiales. Le désir d'ouvrir un grand nombre de portes semble être une variable importante dans l'équation du choix d'un cégep anglais : les étudiants tiennent à se garder la possibilité de travailler à l'étranger où l'anglais s'impose comme la langue du commerce et des affaires. Il convient toutefois d'être prudent dans l'interprétation de ces données. Les questions de l'ECLEC portaient sur des intentions futures et il n'est pas certain que les intentions des étudiants se réaliseront. Il est possible que le marché de l'emploi impose le français à des étudiants qui s'attendent à travailler en anglais. Néanmoins, une étude menée par Robert Maheu à partir de l'Enquête nationale sur les diplômés de Statistique Canada a clairement démontré que le fait de terminer ses études postsecondaires

1. Au cégep français, la question de l'ECLEC à ce propos se lisait comme suit : «Si votre cégep offrait cette possibilité, seriez-vous intéressé(e) à suivre en anglais certains cours de votre programme?» La question complémentaire était posée au cégep anglais.

en anglais au Québec augmentait sensiblement les chances de travailler en anglais et/ou de travailler à l'extérieur du Québec², conclusions qui sont en phase avec nos résultats. Par ailleurs, la proportion des étudiants qui s'attendent à travailler ou à étudier en anglais étant nettement supérieure à la proportion des étudiants qui ont l'intention de quitter le Québec, une importante proportion d'étudiants doit donc s'attendre à travailler ou à étudier en anglais au Québec même. Le désir de travailler et d'étudier en anglais n'est pas exclusivement lié au désir d'obtenir un emploi à l'extérieur du Québec.

Comme tous les travaux de recherche, cette étude comporte certaines limites qu'il convient d'explicitier. Tout d'abord, notre échantillon concerne essentiellement l'île de Montréal. Puisque la très grande majorité des places d'études au cégep anglais s'y concentre, cette limitation n'implique pas d'inconvénients majeurs pour l'interprétation des données présentée dans ce rapport. Cela étant dit, cette étude ne nous permet pas de tirer de conclusions sur les étudiants des cégeps anglais hors de l'île de Montréal, comme les campus régionaux Saint-Lambert et St. Lawrence du Collège régional Champlain. Puisque ces cégeps anglais se trouvent en milieu plus francophone, il aurait été intéressant d'en comparer les résultats avec ceux des cégeps de l'île de Montréal³. De plus, il faut rappeler que l'échantillon obtenu dans les cégeps français n'avait pas la prétention d'être représentatif de l'ensemble des cégeps français de Montréal et du Québec. L'objectif poursuivi dans la sélection de l'échantillon des cégeps français était de constituer un groupe comparatif pour l'échantillon des cégeps anglais. Nous avons sélectionné des cégeps français en milieu urbain et comportant une forte population d'allophones. Le choix des cégeps français n'a donc pas été aléatoire et une généralisation des résultats ne peut être faite sur l'ensemble du réseau collégial de langue française.

Une autre limite de cette étude tient dans le fait que l'ECLEC est une enquête essentiellement quantitative qui comprend en complément quelques questions qualitatives. Toute enquête quantitative comprend une bonne part de simplification afin de rendre les données quantifiables et analysables. Sans être faux ou erronés, certains résultats peuvent être incomplets. Par exemple, les données ne permettent pas de décider de quel aspect de leur maîtrise de l'anglais les francophones sont insatisfaits ou de déterminer pourquoi les allophones plus anglophiles sont si peu attirés par les études en français. Afin de répondre à ce type de questions plus complexes, une enquête de nature réellement qualitative, par groupe de discussion, par exemple, pourrait être menée et viendrait ainsi compléter les résultats présentés dans ce rapport.

Finalement, une analyse descriptive comme celle présentée dans ce rapport ne permet pas d'isoler les facteurs les plus déterminants dans le choix d'un cégep. On ne peut décider si c'est la langue parlée à la maison ou la langue des études secondaires qui détermine le plus le choix du cégep. Des analyses plus poussées seront effectuées dans les prochains mois afin de répondre à ces questions.

2. Maheu, Robert (2009). La langue d'enseignement... et après. Institut de recherche sur le français en Amérique. http://irfa.ca/n/sites/irfa.ca/files/note_irfaMARS2010B_1.pdf.

3. Le Collège régional Champlain est le seul établissement collégial à avoir refusé de participer à l'ECLEC. Aucune justification n'a été fournie par la direction.

Selon Emploi-Québec, 67 % des 271 000 nouveaux emplois qui seront créés d'ici à 2018 exigeront un diplôme d'études postsecondaires. Dans cette société du savoir qui est la nôtre, les études postsecondaires n'ont pas la même importance qu'il y a 40 ans. En 1975, la probabilité d'obtenir un diplôme d'études collégiales était d'environ 20 %, alors qu'elle est de plus de 40 % aujourd'hui. Étant donné l'impact de plus en plus important des institutions postsecondaires sur le marché du travail et dans l'espace public, il apparaît nécessaire de réfléchir à l'impact bien réel des institutions de langue anglaise sur le paysage linguistique québécois présent et futur. À la lumière des résultats présentés dans ce rapport, il apparaît clair que l'impact linguistique des cégeps anglais se répercute négativement sur l'objectif de faire du français la langue commune de la société québécoise.

Annexes

A Questionnaires de l'enquête

A.1 Questionnaire français

Version Français-Anglais-Autre
(Version Anglais-Français-Autre non montrée)

Enquête sur la trajectoire linguistique et le cheminement scolaire

Nous menons présentement une enquête visant à établir un lien entre la trajectoire linguistique et le cheminement scolaire des étudiants du collégial. Nous vous remercions de participer à cette étude. Comptez environ 10 minutes pour répondre à ce questionnaire. Il peut être possible d'inscrire plus d'une réponse à une question, sauf lorsque le contraire est indiqué.
Confidentialité et consentement libre : les réponses inscrites demeureront strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans des tableaux statistiques agrégés. Aucun résultat provenant de formulaires individuels ne sera publié. Vous êtes libre de laisser une ou des questions sans réponse. Vous pouvez cesser de répondre au questionnaire et vous retirer de l'étude à tout moment.

1. Vous êtes : un homme une femme
2. Quelle est votre année de naissance ? : 19____
3. Quelle langue parliez-vous vous-même **le plus souvent** à la maison dans votre petite enfance ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
4. Quelle langue votre mère parlait-elle **le plus souvent** à la maison dans sa petite enfance ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
5. Quelle langue votre père parlait-il **le plus souvent** à la maison dans sa petite enfance ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
6. Pendant vos études, vous vivez **principalement (une seule réponse)** :
 Chez vos parents En appartement, en colocation Avec votre conjoint(e) et/ou votre ou vos enfant(s)
 En chambre en résidence En appartement, seul(e) Autre (précisez) : _____
Pour le reste du questionnaire, l'expression « à la maison » fera référence à cet endroit.
7. Quelle langue parlez-vous **le plus souvent** à la maison ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
8. Travaillez-vous présentement ? Oui Non
Si oui, quelle langue utilisez-vous le plus souvent au travail ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
9. Quelle langue parlez-vous **le plus souvent** avec vos ami(e)s, en dehors de la maison ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
10. Dans un magasin, dans quelle langue vous adressez-vous **le plus souvent** à un employé ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
11. Environ combien d'heures par semaine regardez-vous la télévision **en français** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 plus de 30
12. Environ combien d'heures par semaine regardez-vous la télévision **en anglais** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 plus de 30
13. Quel quotidien lisez-vous **le plus souvent (une seule réponse)** ? : _____
14. Dans quelle langue regardez-vous **le plus souvent** des films ?
 Français Anglais Autre langue, sans sous-titres français ni anglais
Si vous regardez surtout des films dans une langue que vous ne comprenez pas, indiquez la langue des sous-titres.
15. Mises à part les lectures obligatoires dans votre programme d'étude, environ combien d'heures par semaine lisez-vous **en français** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 plus de 30
16. Mises à part les lectures obligatoires dans votre programme d'étude, environ combien d'heures par semaine lisez-vous **en anglais** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 plus de 30
17. **En excluant les cours de langue seconde**, dans quelle langue avez-vous complété votre dernière année du secondaire ?
 Français Anglais Autre (précisez) : _____
18. Est-ce votre première année au cégep ? Oui Non
19. À quel cégep êtes-vous inscrit(e) en ce moment ? : _____
20. Ce cégep était-il votre premier choix ? Oui Non **Si non, quel cégep était votre premier choix ?** : _____
21. Évaluez l'influence qu'a eue **chacun** des facteurs suivants dans votre choix de cégep (**encerclez**) :

	<i>Aucune influence</i>	<i>Une certaine influence</i>	<i>Une grande influence</i>
La situation géographique du cégep :	0	1	2
Un programme en particulier :	0	1	2
La langue d'enseignement :	0	1	2
La qualité du cégep :	0	1	2
La présence d'ami(e)s :	0	1	2
Autre (précisez) :	0	1	2

Le questionnaire se poursuit au verso.

22. Si la langue d'enseignement a eu une influence sur votre choix de cégep, expliquez pourquoi : _____

23. Si votre cégep offrait cette possibilité, seriez-vous intéressé(e) à suivre en anglais certains cours de votre programme ?

Oui Non

24. Dans quel programme êtes-vous inscrit(e) en ce moment au cégep ? (si double cheminement, cocher les deux spécialisations)

Formation technique

- Techniques biologiques
- Techniques physiques
- Techniques humaines
- Techniques administratives
- Techniques artistiques

Formation préuniversitaire

- Sciences de la nature
- Sciences humaines
- Sciences informatiques et mathématiques
- Musique
- Danse
- Arts plastiques
- Arts et lettres
- Sciences, lettres et arts
- Histoire et civilisation

Autre (précisez) : _____

25. Évaluez l'influence qu'a eue chacun des facteurs suivants dans votre choix de programme (encerclez) :

Aucune Une certaine Une grande
influence influence influence

Intérêt pour le sujet : 0 1 2

Poursuite d'une carrière dans ce domaine : 0 1 2

Poursuite d'études universitaires dans ce domaine : 0 1 2

Ouverture d'autant de portes que possible : 0 1 2

Autre (précisez) : 0 1 2

26. Après vos études collégiales, vous pensez : (complétez une seule colonne, en indiquant les réponses les plus probables)

INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Où travaillerez-vous ?

- Au Québec
- Ailleurs au Canada

Dans un autre pays (précisez) : _____

Dans quelle langue travaillerez-vous surtout ?

- Français
- Anglais

Autre (précisez) : _____

Dans quel domaine ?

- Gestion et entrepreneuriat
- Finance et administration
- Sciences naturelles et appliquées (p. ex. : génie, biologie, informatique, architecture)
- Santé
- Enseignement
- Droit
- Services sociaux
- Services publics (p. ex. : policier, pompier)
- Hébergement et restauration
- Arts, culture, sports et loisirs
- Ventes et services
- Métiers, transport et machinerie
- Secteur primaire (p. ex. : agriculture, pêche, foresterie, mines, pétrole, gaz)

Autre (précisez) : _____

Ne sais pas

ENTREPRENDRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Dans quelle université ? : _____

Ne sais pas

Dans quelle langue étudierez-vous ?

- Français
- Anglais

Autre (précisez) : _____

Dans quel domaine ?

- Enseignement, loisirs et orientation
- Beaux-arts et arts appliqués
- Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
- Sciences sociales et disciplines connexes
- Commerce, gestion et administration des affaires
- Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation
- Génie et sciences appliquées
- Professions de la santé et technologies connexes
- Mathématiques, informatique et sciences physiques

Autre (précisez) : _____

Ne sais pas

27. Dans quel pays êtes-vous né(e) ?

Canada

Autre pays (précisez) : _____

Dans quelle province ? Québec Autre (précisez) : _____

En quelle année avez-vous immigré au Canada ? : _____

28. Dans quel pays est née votre mère ?

Canada

Autre (précisez) : _____

29. Dans quel pays est né votre père ?

Canada

Autre (précisez) : _____

30. Le revenu combiné de vos parents se situe entre :

0 – 19 999 \$ 20 000 – 39 999 \$ 40 000 – 59 999 \$ 60 000 – 79 999 \$ 80 000 \$ et plus Ne sais pas

Merci beaucoup de votre collaboration ! Accepteriez-vous de participer à un suivi de cette enquête ? Oui Non

Si oui, SVP inscrivez votre adresse de courriel : _____

Votre adresse de courriel ne servira pas à vous identifier, et ne vous engage à rien.

A.2 Questionnaire anglais

Version English-French-Other
(Version French-English-Other non montrée)

Survey on linguistic trajectory and learning path

We are currently conducting a survey to determine the links between linguistic trajectory and learning path of CEGEP students. We thank you for your participation in this study. Please allow 10 minutes to fill in this questionnaire. It may be possible to select more than one answer to a question, except when stated otherwise.

Confidentiality and free consent : answers will be kept strictly confidential and will not be used otherwise than in aggregate statistical tables. No result from any individual questionnaire will be published. You are free to leave one or more questions unanswered. You can stop filling in the questionnaire and withdraw from the study at any time.

1. You are : a man a woman

2. What is your year of birth ? : 19 ____

3. What language did you yourself speak **most often** at home during your early childhood ?
 English French Other (specify) : _____

4. What language did your mother speak **most often** at home during her early childhood ?
 English French Other (specify) : _____

5. What language did your father speak **most often** at home during his early childhood ?
 English French Other (specify) : _____

6. During your studies, you live **mainly (only one answer)** :
 With your parents In an apartment, in joint tenancy With your spouse and/or your child(ren)
 In a student residence In an apartment, alone Other (specify) : _____

For the remainder of the questionnaire, the expression "home" will refer to this location.

7. What language do you speak **most often** at home ?
 English French Other (specify) : _____

8. Are you currently working ? Yes No
If yes, what language do you use most often at work ?
 English French Other (specify) : _____

9. What language do you speak **most often** with your friends, outside the home ?
 English French Other (specify) : _____

10. In a store, in what language do you speak **most often** to an employee ?
 English French Other (specify) : _____

11. About how many hours per week do you watch television **in English** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 more than 30

12. About how many hours per week do you watch television **in French** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 more than 30

13. What daily newspaper do you read **most often (only one answer)** ? : _____

14. In which language do you **mostly** watch movies ?
 English French Other language, without English nor French subtitles
If you mostly watch movies in a language that you do not understand, indicate the language of the subtitles.

15. Apart from obligatory reading in your curriculum, how many hours per week do you read **in English** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 more than 30

16. Apart from obligatory reading in your curriculum, how many hours per week do you read **in French** ?
 0 1 - 5 6 - 10 11 - 15 16 - 20 21 - 25 26 - 30 more than 30

17. Excluding second language classes, in what language did you complete your last year of high school ?
 English French Other (specify) : _____

18. Is this your first year in CEGEP ? Yes No

19. In what CEGEP are you currently registered ? : _____

20. Was this CEGEP your first choice ? Yes No **If no, what CEGEP was your first choice ?** : _____

21. Evaluate the influence that **each one** of the following factors had on your choice of CEGEP (**circle**) :

	<i>No influence</i>	<i>Some influence</i>	<i>A great influence</i>
The geographical location of the CEGEP :	0	1	2
A specific program :	0	1	2
The language of instruction :	0	1	2
The quality of the CEGEP :	0	1	2
The presence of friends :	0	1	2
Other (specify) :	0	1	2

The questionnaire continues on the back.

22. If the language of instruction had an influence on your choice of CEGEP, explain why : _____

23. If your CEGEP offered this possibility, would you be interested in taking in French certain courses of your program ?

Yes No

24. In what program are you currently registered in CEGEP ? (if Double DEC, check the two specializations)

Technical education

- Biological techniques
- Physical techniques
- Social techniques
- Administrative techniques
- Artistic techniques

Pre-university education

- Science
- Social science
- Computer science and mathematics
- Music
- Dance
- Fine arts
- Creative arts, literature and languages
- Arts and science
- Liberal arts

Other (specify) : _____

25. Evaluate the influence that each one of the following factors had on your choice of program (circle) :

	<u>No</u> <i>influence</i>	<u>Some</u> <i>influence</i>	<u>A great</u> <i>influence</i>
Interest in the topic :	0	1	2
Pursuing a career in this field :	0	1	2
Pursuing university studies in this field:	0	1	2
Opening as many doors as possible :	0	1	2
Other (specify) :	0	1	2

26. After CEGEP, you plan to : (complete only one column, and give the most likely answers)

WORK

Where will you work ?

- In Quebec
- Elsewhere in Canada

In another country (specify) : _____

In what language will you mostly work ?

- English
- French

Other (specify) : _____

In what field ?

- Management and entrepreneurship
- Finance and administration
- Natural and applied sciences (e.g. : engineering, biology, computer science, architecture)
- Health
- Education
- Law
- Social services
- Public services (e.g. : police officer, firefighter)
- Accommodation and food services
- Art, culture, recreation and sport
- Sales and service
- Trades, transport and equipment
- Primary industry (e.g. : agriculture, fisheries, forestry, mining, oil, gas)

Other (specify) : _____

Do not know

UNDERTAKE UNIVERSITY STUDIES

In what university ? : _____

Do not know

In what language will you study ?

- English
- French

Other (specify) : _____

In what field ?

- Educational, recreational and counselling services
- Fine and applied arts
- Humanities and related fields
- Social sciences and related fields
- Commerce, management and business administration
- Agricultural, biological, nutritional, and food sciences
- Engineering and applied sciences
- Health professions and related technologies
- Mathematics, computer and physical sciences

Other (specify) : _____

Do not know

27. In what country were you born ?

Canada

In what province ? Quebec Other (specify) : _____

Other country (specify) : _____ In what year did you immigrate to Canada ? : _____

28. In what country was your mother born ? :

Canada

Other (specify) : _____

29. In what country was your father born ? :

Canada

Other (specify) : _____

30. The combined revenue of your parents ranges between :

0 – 19 999 \$ 20 000 – 39 999 \$ 40 000 – 59 999 \$ 60 000 – 79 999 \$ 80 000 \$ and more Do not know

Thank you very much for your help ! Would you accept to participate to a follow-up of this survey? Yes No

If yes, please write down your email address : _____

Your email address will not be used to identify you, and does not commit you to anything.

B Chronologie

3 mars 2009

Une première rencontre a lieu dans les bureaux de la CSQ. On discute des possibilités d'effectuer une enquête auprès des étudiants du cégep. L'IRFA dépose une soumission.

5 mai 2009

La CSQ accepte la proposition de projet de l'IRFA.

Été 2009

L'IRFA mène une enquête préliminaire aux cégeps John Abbott et Vanier (échantillon d'environ 170 étudiants). Cette étape nous permet de mettre à l'épreuve notre protocole de recherche et notre questionnaire. Ce dernier subira de nombreuses modifications et ne trouvera sa forme finale qu'à l'automne 2009.

Septembre 2009

L'IRFA et la CSQ se réunissent pour établir la version finale du questionnaire et discuter des derniers détails.

Automne 2009

L'enquête débute dans tous les cégeps visés, sauf aux campus Saint-Lambert et St. Lawrence du collège Champlain, et au collège Dawson. 2 700 questionnaires sont remplis par les étudiants et subséquemment informatisés.

Hiver 2010

Le protocole de recherche est approuvé par le comité à l'éthique de Dawson. La collecte des données se poursuit normalement, sauf au collège Champlain qui revient sur ses engagements et refuse de participer à l'enquête. La direction ne fournit aucune justification.

12 mars 2010

Présentation des résultats préliminaires à la CSQ.

Avril 2010

Fin de la collecte des données. Début de l'analyse.

Mai 2010

Présentation des résultats au Comité de coordination de la CSQ.

7 septembre 2010

Publication d'une première étude tirée de l'*Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial (ECLEC)*.

Janvier 2011

Dépôt du rapport final à la CSQ.

C Pays francotropes

- Algérie
- Argentine
- Belgique
- Bénin
- Bolivie
- Brésil
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Chili
- Colombie
- Congo
- Costa Rica
- Côte d'Ivoire
- Cuba
- Djibouti
- Égypte
- El Salvador
- Équateur
- Espagne
- Éthiopie
- France
- Gabon
- Ghana
- Guadeloupe
- Guatemala
- Guinée
- Haïti
- Honduras
- Laos
- Liban
- Madagascar
- Malaisie
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mexique
- Nicaragua
- Panamá
- Pérou
- Portugal
- Roumanie
- Rwanda
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Sénégal
- Seychelles
- Somalie
- Suisse
- Togo
- Tunisie
- Uruguay
- Venezuela
- Viêt Nam

D Cégeps inclus dans la figure 1.5

Cégeps français :

Ahuntsic, André-Laurendeau, Abitibi-Témiscamingue, Bois-de-Boulogne, Drummondville, Édouard-Montpetit, Gérald-Godin, Granby Haute-Yamaska, Institut de technologie agroalimentaire (Saint-Hyacinthe), Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Lionel-Groulx, Maisonneuve, Marie-Victorin, Montmorency, Outaouais, cégep régional de Lanaudière (l'Assomption, Joliette et Terrebonne), Rosemont, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel-Tracy, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Saint-Laurent, Trois-Rivières, Valleyfield, Vieux-Montréal

Cégeps anglais :

Champlain (Lennoxville), Dawson, Heritage, John Abbott, Vanier

E Étude du 7 septembre 2010

Le choix anglicisant

UNE ANALYSE DES COMPORTEMENTS LINGUISTIQUES DES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

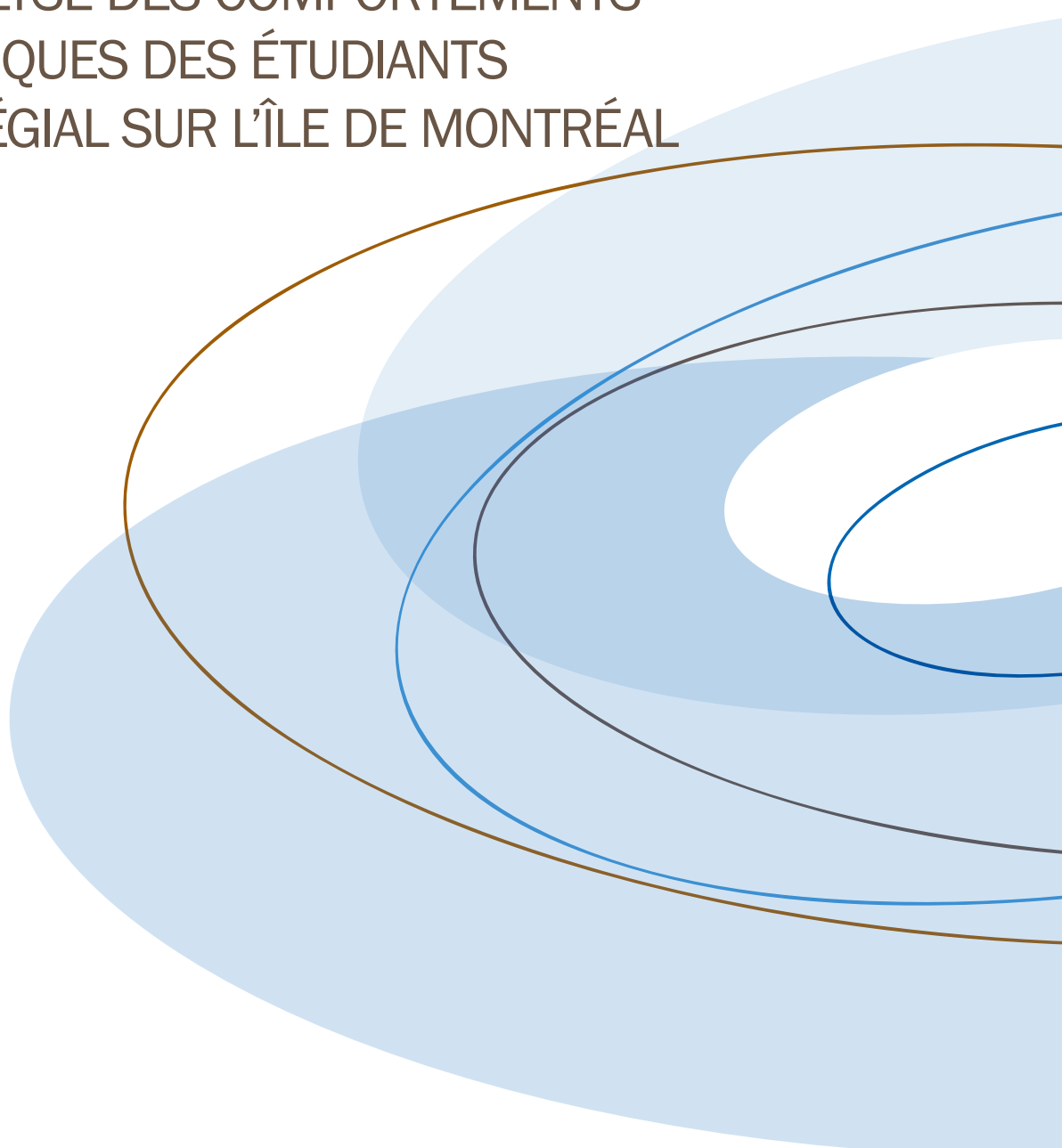
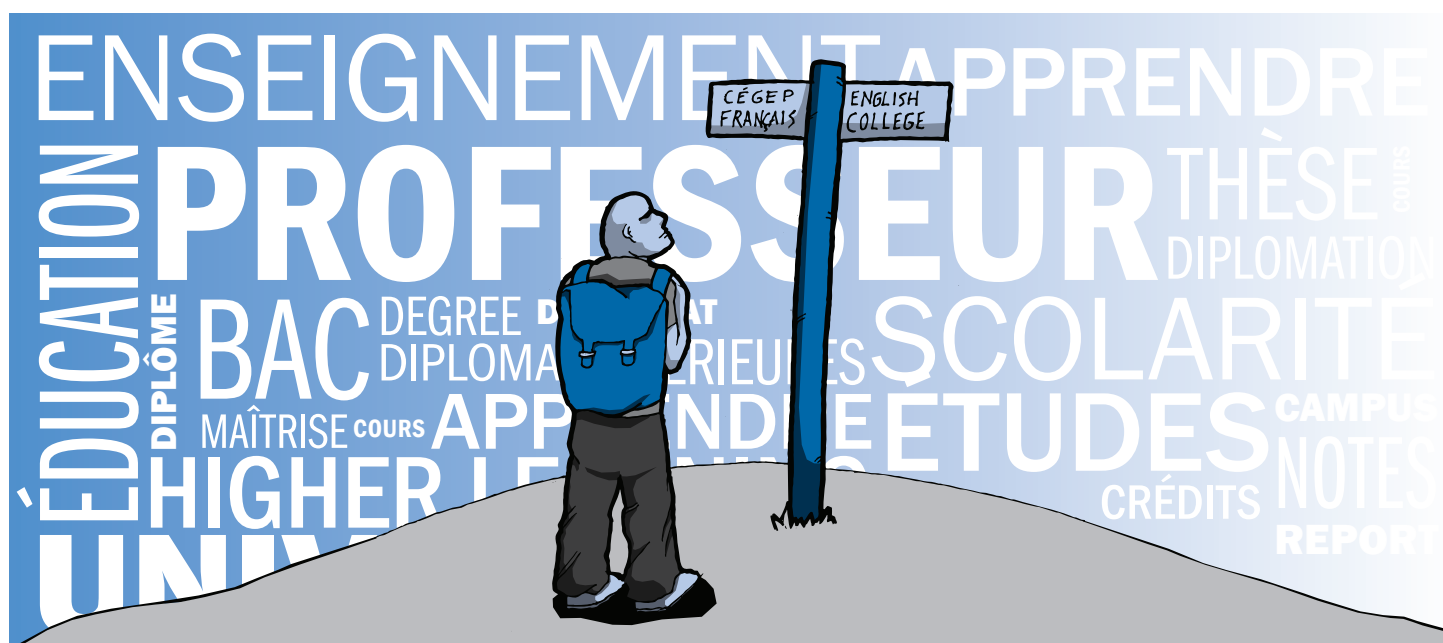


Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Méthodologie et hypothèses.....	4
3. Échantillon.....	5
4. Résultats.....	6
4.1. Langue d'usage public.....	6
4.2. Langue d'usage privé.....	7
4.3. Langue de la consommation de biens culturels.....	9
5. Discussion et conclusion.....	10



À propos des auteurs

Patrick Sabourin : Étudiant au doctorat en démographie, INRS - Centre Urbanisation, culture et société

Mathieu Dupont : Étudiant à la maîtrise en statistique, UQAM - Équipe de modélisation stochastique appliquée

Alain Bélanger : Professeur au programme de démographie, INRS - Centre Urbanisation, culture et société

1. Introduction

Au Québec comme ailleurs dans le monde, l'éducation publique est un puissant facteur d'intégration.

À l'aide des enseignements reçus à l'école, les jeunes s'initient aux codes et à la culture de leur société. Dans le cas des jeunes immigrants, c'est également par leurs interactions avec les natifs qu'ils intégreront graduellement la culture d'accueil. Dans une région où existent une langue commune et une culture de convergence, l'école permet aux immigrants de toutes origines de s'intégrer à la société et de contribuer à un projet commun. C'est dans cet esprit d'intégration que les rédacteurs de la loi 101 ont rendu obligatoire la fréquentation de l'école française pour les nouveaux arrivants et leurs enfants. Il s'agissait, à un moment où les immigrants se tournaient vers la langue et la culture anglaises, de favoriser une intégration à la culture majoritaire francophone. L'accès à l'école anglaise fut restreint de la maternelle au secondaire cinq, mais le libre choix fut maintenu aux niveaux collégial et universitaire. Une fois la scolarité de base terminée dans les institutions de langue française, croyait-on, les étudiants seraient parfaitement intégrés et s'orienteraient naturellement, sans contrainte, vers les institutions postsecondaires de langue française.

Force est de constater, alors que les premiers « enfants de la loi 101 » ont désormais fini leur scolarité¹, que l'hypothèse d'une intégration à la culture majoritaire francophone dès le secondaire cinq était infondée. Même après 30 années de législation linguistique, l'attrait des institutions postsecondaires de langue anglaise est demeuré particulièrement élevé. Au total, environ la moitié des allophones font chaque année le choix du cégep anglais². Parmi les allophones qui ont fréquenté le réseau scolaire de langue française, 40 % passent du côté anglophone au niveau collégial. Les allophones scolarisés en anglais, quant à eux, passent tous, à quelques individus près, au cégep anglais.

Certains chercheurs ont mis de l'avant le caractère anglicisant des cégeps de langue anglaise en soulignant notamment leur effet significatif sur les transferts linguistiques³ et sur la langue de travail⁴. Dans une étude publiée en 2009, le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) concluait quant à lui que l'effet du cégep anglais sur les transferts linguistiques et la langue de travail était plutôt marginal chez les allophones⁵. Selon le CSLF, c'est l'origine ethnique qui jouerait un rôle prédominant dans la détermination des comportements linguistiques des allophones. Cette hypothèse paraît cependant discutable du fait que d'autres études ont démontré que la fréquentation obligatoire de l'école française entraîne par la suite un usage nettement accru du français comme langue de travail et comme langue principale à la maison parmi les allophones de toutes origines ethniques⁶.

Une étude récente a mis de l'avant la diversité des comportements linguistiques de la communauté immigrante dont la majorité des individus sont plurilingues⁷. Les comportements linguistiques des individus ne sauraient être caractérisés à l'aide d'un indicateur unique tel que la langue parlée à la maison ou la langue maternelle. Les comportements linguistiques, particulièrement ceux des allophones, varient selon le contexte social. Dans cette perspective, le choix des études postsecondaires en anglais n'implique pas forcément une préférence généralisée pour l'anglais.

Jusqu'à maintenant, aucune étude quantitative d'envergure n'a scruté les comportements linguistiques des étudiants du collégial dans l'ensemble de leurs interactions sociales et activités culturelles. Que signifie, du point de vue des comportements linguistiques, la fréquentation du réseau collégial de langue anglaise ? De langue française ? Quelles langues les étudiants des deux réseaux privilégient-ils dans leurs interactions sociales publiques (au travail comme employé, ou dans une boutique comme client), dans leur vie privée (langue parlée à la maison, langue parlée avec les amis) ou bien dans leurs choix de consommation culturelle (langue du cinéma, langue des médias) ? Comment se distinguent les étudiants du secteur collégial français de ceux du secteur collégial anglais ? Qu'en est-il des divers groupes linguistiques selon la langue maternelle ? À l'aide d'une analyse descriptive basée sur *l'Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial*, nous avancerons quelques réponses à ces questions.

¹ Les premiers enfants affectés par la loi 101 ont maintenant plus de 30 ans.

² Office québécois de la langue française (2008). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, mars 2008, p. 88.

³ Castonguay, C. (2009). *Les jeunes du libre choix*. *L'aut'journal*, n° 284, novembre 2009.

⁴ Maheu, R. (2010). *La langue d'enseignement... et après*. Note technique de l'Institut de recherche sur le français en Amérique, mars 2010B.

⁵ Béland, P. (2009). *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*. Étude du Conseil supérieur de la langue française, novembre 2009.

⁶ Béland, P. (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*. Conseil supérieur de la langue française, juin 2008. Castonguay, C. (2010). *La langue des études a un lien indéniable avec celle du travail*. *L'aut'journal* n° 286, février 2010. Castonguay, C. (2010). *L'avenir de la langue passe par les cégeps français*. *L'aut'journal* n° 287, mars 2010.

⁷ Pagé, M., Lamarre, P. (2010). *L'intégration linguistique des immigrants au Québec*. Étude de l'Institut de recherche en politiques publiques, n° 3, février 2010.

2. Méthodologie et hypothèses

L'Enquête sur les comportements linguistiques des étudiants du collégial (ECLEC) est un projet de recherche original réalisé conjointement par l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La collecte des données de l'ECLEC s'est déroulée de mai 2009 à mai 2010. Plus de 3 200 étudiants provenant principalement de sept cégeps de l'île de Montréal⁸ ont répondu à un questionnaire comptant plus de 40 questions sur divers sujets touchant aux comportements linguistiques ainsi qu'au cheminement scolaire et professionnel. L'ECLEC vise à comprendre les comportements et les choix linguistiques des étudiants en les situant dans leur cheminement scolaire. En plus de renseignements sur la langue des études secondaires, l'ECLEC contient des données sur les projets académiques ou professionnels des étudiants. Souhaitent-ils intégrer le marché du travail ou s'inscrire à l'université ? Où envisagent-ils de travailler ou d'étudier ? Pour une description détaillée de la méthodologie d'enquête, veuillez vous référer au document méthodologique disponible en ligne au www.irfa.ca/ECLEC/methodologie.

Cette note de recherche, premier élément d'une série de documents portant sur l'ECLEC, présente une analyse descriptive des données touchant aux comportements linguistiques des étudiants au moment de leurs études collégiales. Nous nous attardons sur les données portant sur la langue maternelle, la langue d'usage à la maison, la langue d'usage public, la langue de travail, la langue parlée avec les amis et la langue du cinéma et de la télévision. Afin de bien cibler les préférences des étudiants, toutes les questions de nature linguistique prennent la forme : « Quelle langue utilisez-vous le plus souvent dans tel ou tel contexte ? » Ainsi, on demandait aux étudiants quelle langue ils utilisaient le plus souvent au travail, ou bien la langue dans laquelle ils visionnaient le plus souvent des films. Sauf exception, l'ECLEC permettait les réponses multiples, c'est-à-dire qu'un étudiant pouvait déclarer plus d'une langue à une question. Dans cet article, ces réponses multiples ont été traitées de la manière suivante. Pour la langue maternelle⁹, les multiples ont été recodés afin de donner préséance à la langue non officielle. Ainsi, un étudiant ayant inscrit le français et une langue non officielle est considéré comme étant de langue maternelle non officielle. Cette simplification nous permet de mieux identifier les déplacements linguistiques des allophones vers le français ou l'anglais. Les étudiants ayant déclaré avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles ont été retirés de l'analyse¹⁰. Pour toutes les autres variables linguistiques, les réponses multiples ont été simplifiées en ne retenant au hasard qu'une seule des réponses indiquées.

Nous émettons l'hypothèse que la fréquentation du cégep anglais aura un certain impact anglicisant, mais que les comportements linguistiques demeureront diversifiés. Nous prédisons que les étudiants, particulièrement les allophones, auront des comportements linguistiques variés selon le contexte dans lequel ils se trouvent (en public, en privé ou dans leur consommation de biens culturels). Ces hypothèses sont cohérentes avec la recherche récente, qui met de l'avant la diversité des comportements linguistiques, mais tiennent également compte des autres analyses qui lient la fréquentation du cégep anglais à l'adoption de l'anglais comme langue de travail et comme langue parlée à la maison.

⁸ Plus de 80 % des places dans le réseau collégial anglophone sont concentrées sur l'île de Montréal. L'échantillon comprend des étudiants des cégeps Dawson, Vanier et John Abbott ainsi que quelque quarante étudiants du Collège régional Champlain, campus de Lennoxville. Pour fin de comparaison, quatre cégeps de langue française, situés près du centre-ville de Montréal ou accueillant une importante clientèle allophone, ont été retenus : Saint-Laurent, Bois-de-Boulogne, Ahuntsic et Vieux-Montréal.

⁹ La question de l'ECLEC pour identifier la langue maternelle diffère de celle utilisée par Statistique Canada dans le recensement. La question de Statistique Canada sur la langue maternelle, imposée par la formulation enchâssée dans la constitution canadienne, se lit comme suit : « Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore ? Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise. » Une formulation plus simple, également utilisée dans d'autres enquêtes (tel l'*Immigration and Intergenerational Mobility in Metropolitan Los Angeles* réalisée aux États-Unis) a été retenue pour l'ECLEC. Elle se lit comme suit : « Quelle langue parliez-vous vous-même le plus souvent à la maison dans votre petite enfance ? »

¹⁰ Les réponses multiples anglais-français sont plutôt rares et constituent moins de 2 % de l'échantillon pour la langue maternelle. Quarante étudiants ont été ainsi retirés de l'analyse.

3. Échantillon

L'échantillon de l'ECLEC compte 1 736 étudiants du cégep français, dont 79 % sont de langue maternelle française, 2 % de langue maternelle anglaise et 19 % de langue maternelle non officielle (figure 1, à gauche).

L'échantillon du cégep anglais compte 1 494 étudiants, dont 16 % sont de langue maternelle française, 51 % de langue maternelle anglaise et 32 % de langue maternelle non officielle (figure 1, à droite)¹¹.

On remarque que la population des cégeps anglais est plus diversifiée, puisque chacun des groupes linguistiques y constitue une proportion considérable de l'ensemble. Ceci s'explique en partie par le fait que les anglophones fréquentent peu le cégep français. Les rares étudiants anglophones qui le fréquentent ont généralement été scolarisés à l'école secondaire française. Dans notre échantillon, aucun des anglophones ayant fréquenté l'école secondaire anglaise ne fréquentait le cégep français (sur plus de 600 individus). Le nombre d'individus de langue maternelle anglaise au cégep français étant limité, il faudra être prudent dans l'interprétation des données concernant leurs comportements linguistiques.

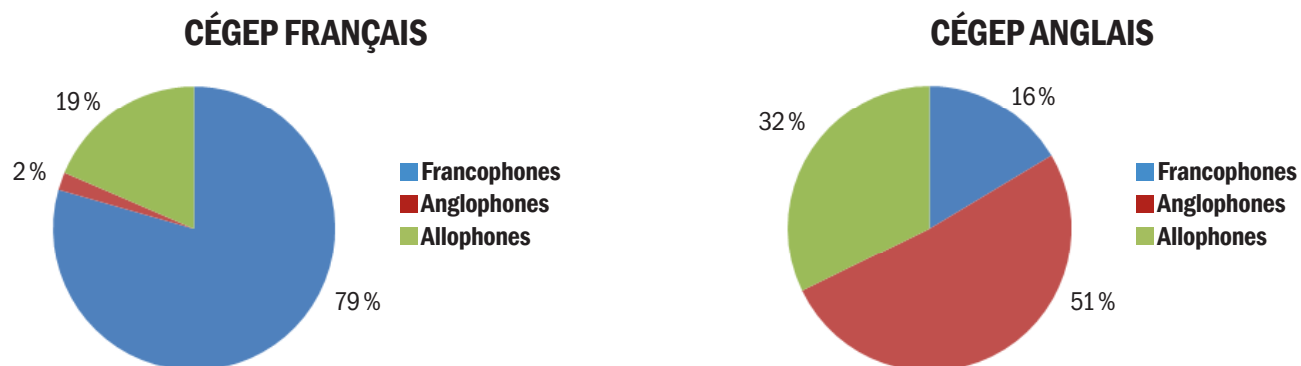


Figure 1 : Répartition des groupes linguistiques selon la langue d'enseignement du cégep

¹¹ Les étudiants répondaient au questionnaire de l'enquête en classe et sur une base volontaire. Seulement quelques étudiants ont refusé de participer à l'enquête.

4. Résultats

À l'aide des données recueillies lors de l'ECLEC, nous brosons un portrait des comportements linguistiques des étudiants dans divers contextes sociaux. Nous nous concentrerons sur l'utilisation du français dans les communications en public et en privé, ainsi que sur le français comme langue privilégiée dans la consommation de biens culturels.

4.1 Langue d'usage public

La langue d'usage public est la langue de communication usuelle entre individus dans des contextes qui ne sont ni familiaux ni amicaux. C'est la langue utilisée dans l'espace public, dans un commerce, par exemple, ou la langue utilisée avec les collègues au travail. La langue d'usage public constitue en quelque sorte la langue commune, c'est-à-dire la langue que les individus de langues maternelles diverses utilisent pour communiquer les uns avec les autres. La figure 2 montre le pourcentage des étudiants qui utilisent le plus souvent le français lorsqu'ils s'adressent à un employé dans une boutique, selon le groupe de langue maternelle auquel ils appartiennent et la langue d'enseignement du cégep qu'ils fréquentent.

Alors que l'utilisation prédominante du français dans les commerces s'impose à plus de 95 % dans les pour les étudiants des cégeps français, elle ne dépasse guère les 45 % pour ceux qui fréquentent le cégep anglais. 93 % des allophones qui fréquentent le cégep français utilisent principalement le français lors de leurs achats, mais seulement 40 % de ceux qui fréquentent le cégep anglais le font, une différence de 53 points. Sans surprise, ce sont les francophones qui utilisent le plus le français dans les commerces, qu'ils soient du cégep français ou du cégep anglais. On note toutefois une différence de 33 points entre les francophones du cégep français et ceux du cégep anglais, ces derniers utilisant moins le français dans l'espace public que les premiers.

La langue privilégiée en tant que client n'est pas nécessairement celle qui sera le plus souvent utilisée au travail par les étudiants qui détiennent un emploi. Quelle est la langue habituelle de communication dans leur lieu de travail ? L'ECLEC a demandé aux étudiants qui détenaient un emploi de préciser la langue qu'ils utilisaient le plus souvent au travail. La figure 3 montre le pourcentage des étudiants qui utilisent le plus souvent le français au travail. On remarque que la tendance est très comparable à celle observée pour la langue utilisée en tant que client dans les commerces, même si le français semble un peu moins utilisé en tant qu'employé, surtout chez les étudiants du cégep français. Dans ce dernier cas, le français au travail accuse une baisse de six points chez les francophones et de douze points chez les anglophones et les allophones par rapport à leur utilisation prédominante du français en tant que clients.

Moins de la moitié des étudiants de cégep anglais utilisent principalement le français dans les commerces.

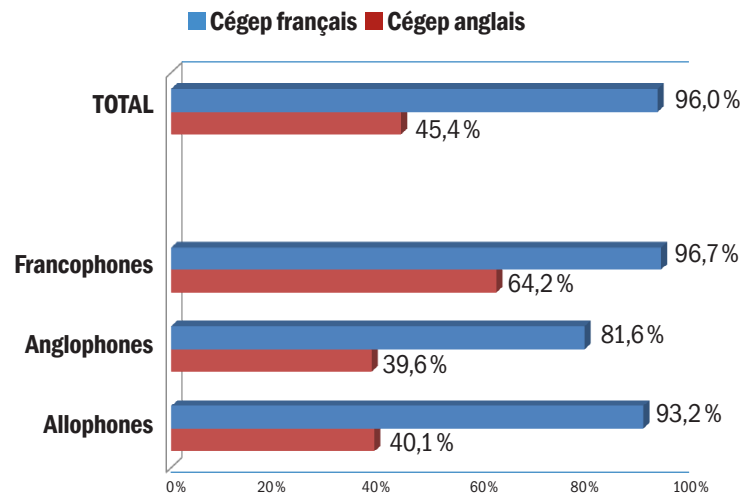


Figure 2 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français pour s'adresser à un employé dans un commerce

Les étudiants utilisent un peu moins le français au travail en tant qu'employés que dans les commerces en tant que clients.

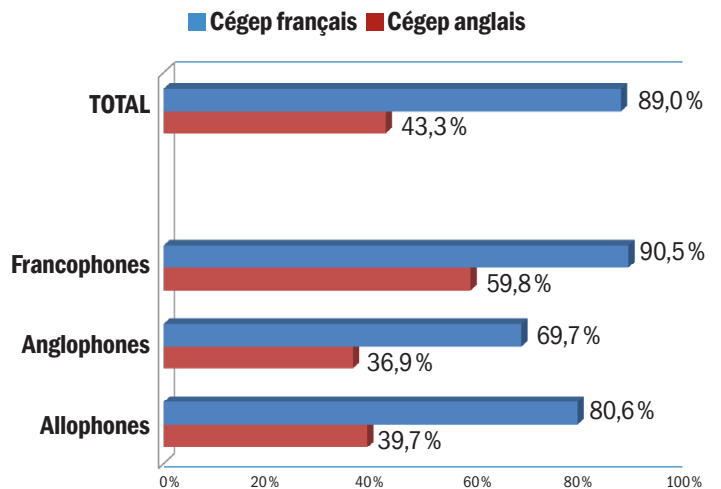


Figure 3 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français au travail

En résumé, l'utilisation de l'anglais ou du français dans l'espace public apparaît intimement liée à la langue des études collégiales, peu importe le groupe linguistique. La fréquentation du cégep anglais est corrélée avec une utilisation significativement plus faible du français dans l'espace public. L'utilisation des langues dans l'intimité du foyer et avec les amis suit-elle la même tendance que dans l'espace public ?

4.2 Langue d'usage privé

La langue d'usage privé est la langue qui est employée en dehors de toute contrainte sociale ou légale. C'est essentiellement la langue parlée dans l'intimité du foyer et avec les amis.

La figure 4 montre que la grande majorité des francophones utilisent principalement le français à la maison, qu'ils soient étudiants au cégep français ou anglais, même si les francophones du cégep anglais l'utilisent dans une proportion nettement plus faible (différence de 26 points). La tendance est inversée chez les anglophones : alors que la quasi-totalité des anglophones du cégep anglais parlent principalement l'anglais à la maison, un peu plus de 45 % des anglophones qui fréquentent un cégep français parlent surtout le français à la maison, mais cela ne concerne que très peu de personnes.

On note, chez les allophones, que l'utilisation principale du français à la maison est peu répandue, même chez ceux qui fréquentent le cégep français où elle n'atteint que 35 %. Quelle langue utilisent les allophones qui ne parlent pas le français à la maison ? L'anglais ou une langue non officielle ? La figure 5 montre que la langue parlée à la maison est corrélée avec la langue des études collégiales. Une majorité des cégépiens allophones ne parlent pas une langue officielle à la maison, peu importe qu'ils fréquentent un cégep français ou anglais. La persistance linguistique, soit le fait de conserver sa langue d'origine, semble légèrement plus grande pour les étudiants allophones fréquentant le cégep français que pour les autres, mais la différence n'est pas statistiquement significative. Si la langue parlée à la maison par un étudiant allophone est une langue officielle, elle est le plus souvent celle du cégep. Une très faible proportion des cégépiens allophones qui fréquentent le cégep français utilisent l'anglais à la maison, et vice et versa.

Mis à part les francophones, moins de 5 % des étudiants du cégep anglais utilisent surtout le français à la maison.

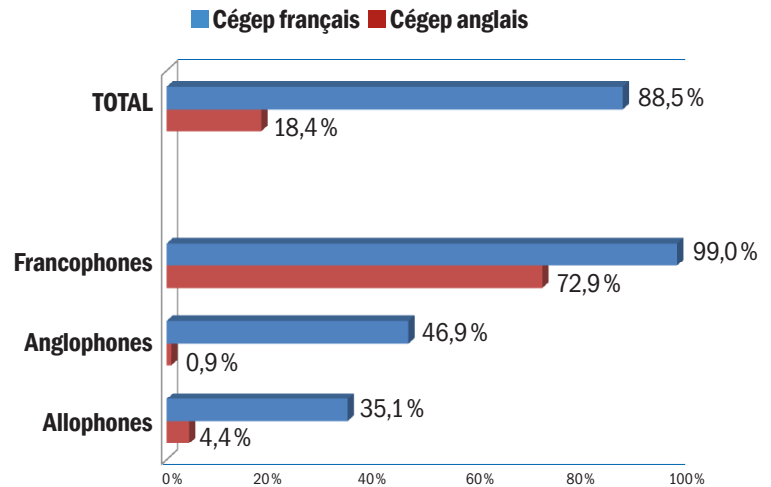


Figure 4 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français à la maison

Chez les allophones, la langue non officielle la plus parlée à la maison est corrélée avec la langue des études collégiales.

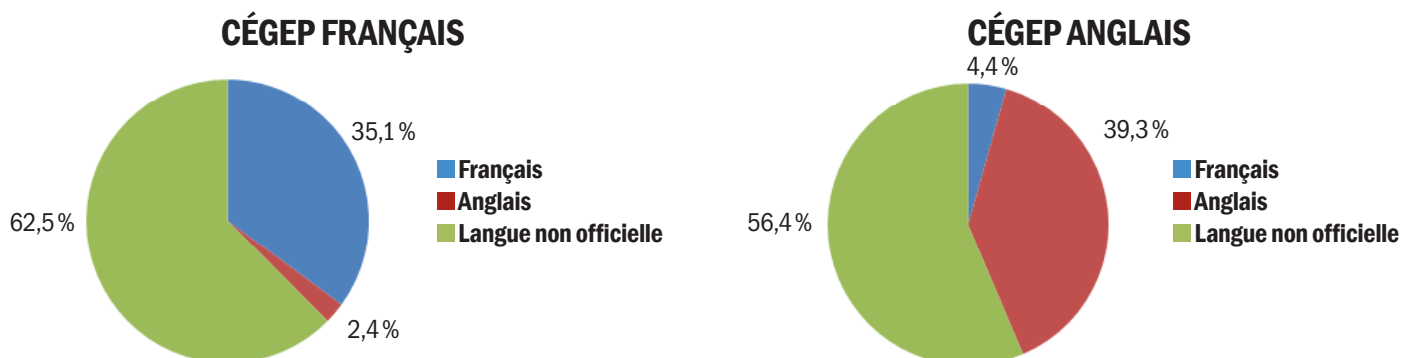


Figure 5 : Répartition des allophones selon la langue le plus souvent parlée à la maison

L'utilisation du français ou de l'anglais dans les communications privées est fortement corrélée avec la langue d'enseignement du cégep, particulièrement dans le cas de la langue parlée avec les amis.

La langue parlée le plus souvent à la maison est souvent liée à la langue maternelle. Ceci s'explique en partie par le fait que la plupart des étudiants habitent encore chez leurs parents avec qui la communication se fait généralement dans la langue maternelle. La langue parlée avec les amis, par contre, permet de mieux cerner les affinités linguistiques des étudiants et reflète davantage les choix qu'ils ont effectués au cours de leur vie.

La figure 6 ci-contre montre que le français est plus utilisé avec les amis qu'à la maison, sauf pour les francophones, surtout s'ils fréquentent un cégep anglais. Les francophones du cégep anglais sont nettement moins nombreux à parler le plus souvent français avec leurs amis (51,7 %) qu'à la maison (72,9 %). Chez les anglophones et les allophones du cégep anglais, la très grande majorité fréquentent des cercles d'amis de langue anglaise. Le contraire est vrai au cégep français, où une majorité d'étudiants parlent le français avec leurs amis, peu importe leur langue maternelle. Selon notre enquête (données non présentées), les langues non officielles sont peu utilisées avec les amis (moins de 10 % des cas, peu importe la langue d'enseignement du cégep), signe que le français ou l'anglais s'impose comme langue commune entre les jeunes de langues maternelles diverses.

En somme, tout comme dans le cas de la langue d'usage public, on voit que l'utilisation du français ou de l'anglais dans les communications privées est fortement corrélée avec la langue d'enseignement du cégep, particulièrement dans le cas de la langue parlée avec les amis.

85 % des allophones du cégep français parlent surtout en français avec leurs amis, contre seulement 15 % chez ceux du cégep anglais.

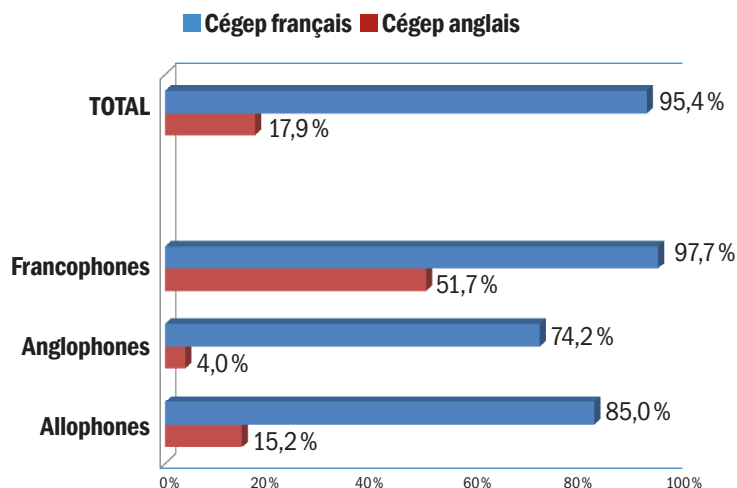


Figure 6 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré utiliser le plus souvent le français avec leurs amis

4.3 Langue de la consommation de biens culturels

L'ECLEC a recueilli des renseignements sur la langue dans laquelle les étudiants consommaient des biens culturels : lecture (livres et quotidiens), cinéma, télévision. Nous nous concentrerons ici sur la langue dans laquelle les cégépiens visionnent le plus souvent des films ainsi que sur le nombre d'heures d'écoute de télévision dans chacune des deux langues officielles du Canada.

La figure 7 montre que le français peine à faire sa place comme langue du cinéma. Chez les anglophones en général et les allophones au cégep anglais, moins de 3 % des étudiants déclarent regarder des films le plus souvent dans la langue de Molière. Même s'ils fréquentent le cégep français, seulement les deux tiers des francophones et moins de la moitié des allophones regardent le plus souvent des films en français. Le français comme langue privilégiée du cinéma est pratiquement inexistant au cégep anglais, sauf pour les francophones pour qui la proportion atteint près de 13 %. Cette situation est en partie explicable par l'hégémonie exercée par l'industrie américaine du cinéma.

Le pourcentage des heures consacrées à l'écoute de la télévision en français est une mesure plus fine de la consommation culturelle des étudiants. Plutôt que de mesurer la langue « préférée », c'est la part allouée à la télévision de langue française qui est évaluée¹². La figure 8 montre que la situation au cégep français en ce qui a trait à la télévision est très comparable à la situation observée pour le cinéma. Au cégep anglais, dans l'ensemble, moins de 20 % du temps d'écoute est dédié à des émissions en français. Les francophones sont ceux qui écoutent le plus de télévision de langue française (34 %), suivis des allophones (22 %) et des anglophones (13 %). Au cégep anglais, mais aussi dans une moindre mesure au cégep français, la langue française peine à s'imposer comme langue de la consommation de biens culturels, même en ce qui concerne la télévision, alors que l'offre de services en français est importante et originale.

¹² Seulement les heures d'écoute de télévision en français ou en anglais sont prises en compte.

Moins de 5 % des étudiants du cégep anglais préfèrent écouter des films en français. Au cégep français, ils sont un peu plus de 60 %.

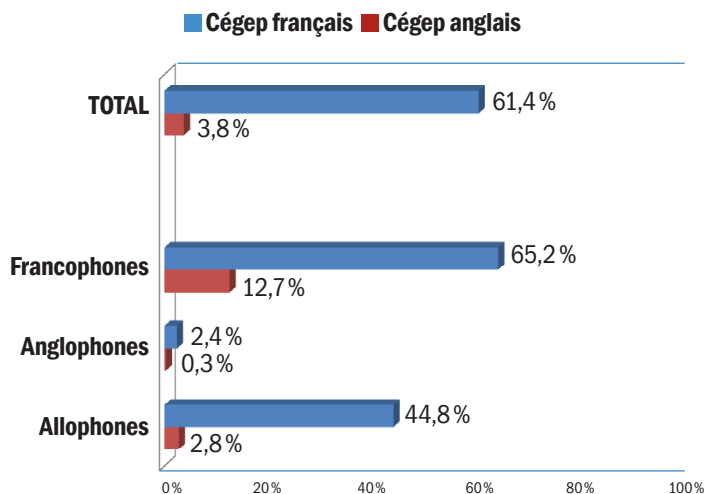


Figure 7 : Pourcentage des étudiants ayant déclaré regarder des films le plus souvent en français

Au cégep anglais, environ 20 % du temps d'écoute de télévision est consacré aux émissions de langue française, contre 64 % au cégep français.

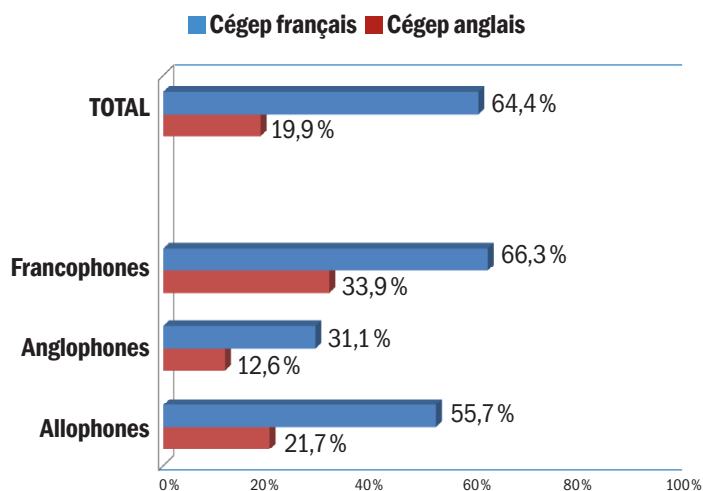


Figure 8 : Pourcentage des heures d'écoute de télévision allouées aux émissions de langue française

5. Discussion et conclusion

La diversité linguistique, en contexte collégial anglophone, favorise l'utilisation de l'anglais dans toutes les sphères de la vie quotidienne.

Cette première analyse descriptive d'une partie des résultats de l'ECLEC révèle que la fréquentation du cégep anglais est fortement corrélée avec l'utilisation prédominante de l'anglais dans l'ensemble des situations quotidiennes.

Même pour la langue d'usage public, que l'on croirait déterminée par la conjoncture québécoise où le français est à la fois langue officielle et langue de la majorité, le pourcentage d'allophones et d'anglophones utilisant le plus souvent le français dans les commerces en tant que clients ou au travail en tant qu'employés ne dépasse pas les 40 % chez les étudiants qui fréquentent un cégep anglais, alors qu'elle dépasse les 80 % pour les deux groupes s'ils fréquentent un cégep français.

L'usage du français est encore moins fréquent dans la sphère privée des étudiants du collégial anglophone. Même si de nombreux allophones continuent souvent de parler une langue non officielle à la maison, la langue privilégiée dans leurs cercles d'amis est essentiellement l'anglais. Les francophones qui fréquentent un cégep anglais maintiennent une certaine persistance linguistique à la maison et avec les amis, mais l'anglais demeure très présent. La socialisation des jeunes d'aujourd'hui franchit une étape importante à l'âge des études collégiales : les étudiants tissent leurs premiers réseaux de contacts, obtiennent leurs premiers emplois sérieux, forment des couples. Les données de l'ECLEC indiquent que l'anglais occupe une place importante dans les espaces de socialisation des étudiants du cégep anglais.

C'est toutefois dans le domaine de la consommation culturelle que le français est le moins présent. Même chez les étudiants qui fréquentent un cégep français, l'anglais s'impose comme langue du cinéma et de la télévision dans environ le tiers des cas. Parmi les étudiants des cégeps anglais, le français est virtuellement absent de la consommation des biens culturels. Les jeunes d'aujourd'hui, plus familiers avec l'anglais, sont peut-être plus enclins à visionner des films dans leur version originale. Puisque les films en anglais représentent une part substantielle du marché cinématographique, il n'est pas surprenant que les étudiants regardent la plupart du temps des films en anglais. Néanmoins, les données sur l'écoute de la télévision de langue française montrent que l'anglais est très présent dans les habitudes des étudiants du cégep français et carrément dominant dans le cas des étudiants du cégep anglais.

Certains chercheurs ont souligné à juste titre que les comportements linguistiques des étudiants, particulièrement ceux des immigrants, sont complexes et diversifiés. On a beaucoup mis l'accent sur la diversité linguistique, particulièrement chez les jeunes, tout en soulignant que la connaissance de l'anglais, résultante naturelle de « l'ouverture sur le monde », ne portait pas nécessairement préjudice au français comme langue commune et comme langue préférée des immigrants. Notre analyse montre par contre que la fréquentation du cégep anglais, dont la composition linguistique est très diversifiée, est largement associée à l'usage prédominant de l'anglais. Les résultats de cette première enquête sur les usages linguistiques des cégépiens montrent que la diversité linguistique, en contexte collégial anglophone, favorise l'utilisation de l'anglais dans toutes les sphères de la vie quotidienne.

Pagé et Lamarre affirment dans leur article de 2010¹³ :

L'attirance pour le français passe par le développement d'un sentiment d'appartenance à la « communauté » francophone. Ce sentiment d'appartenance se nourrit ainsi de liens sociaux établis au sein de réseaux francophones, grâce à des relations commerciales, de travail ou d'affaires, grâce à la participation à la vie de quartier, à des manifestations culturelles, à des activités de certaines associations ou à la vie politique à différents paliers, et grâce à la fréquentation de lieux de culte, par exemple. Pour toute personne – c'est donc le cas pour les immigrants et pour les Québécois anglophones –, le sentiment d'appartenance à la société se développe souvent beaucoup plus par la multiplicité des liens avec divers groupes sociaux précis que par le fait de se sentir inclus dans une collectivité nationale.

À la lumière des données analysées dans le présent article, on imagine mal comment les étudiants du cégep anglais – particulièrement les anglophones et les allophones – pourraient cultiver une « attirance » pour le français et un sentiment d'appartenance à la « communauté » francophone en étant si peu en contact avec les réseaux francophones.

Cette analyse comprend certaines limites dont il est nécessaire de faire état. Tout d'abord, on ne peut déterminer à l'aide d'une simple analyse descriptive si la fréquentation d'un cégep est la cause ou la conséquence de l'adoption des comportements linguistiques observés par l'ECLEC. Il est probable que les étudiants déjà anglicisés optent naturellement pour le cégep anglais. En somme, la fréquentation du cégep anglais apparaît, soit carrément anglicisante, c'est-à-dire qu'elle favorise le transfert de comportements linguistiques du français vers l'anglais, soit elle vient simplement cristalliser l'anglicisation déjà amorcée. De futures analyses aborderont ces questions à l'aide d'analyses multivariées afin d'établir le rôle des différentes variables sociodémographiques dans les choix linguistiques. Par exemple, quel rôle joue la scolarisation au sein de l'école secondaire dans les choix linguistiques au collégial ? Les allophones qui passent du secondaire français au cégep anglais sont-ils déjà « francisés » ? Qu'en est-il de l'effet du pays de naissance de l'étudiant et de ses parents ?

Cette étude ne contient malheureusement pas de données sur le campus Saint-Lambert-Longueuil du Collège régional Champlain¹⁴, dont plus du tiers des étudiants sont francophones. Il aurait été particulièrement intéressant d'observer les comportements linguistiques des étudiants dans un collège où les francophones sont plus nombreux, de surcroît sur la rive sud où le français est plus présent que sur l'île de Montréal.

Il serait également pertinent de connaître les raisons qui ont motivé les étudiants dans le choix du cégep qu'ils fréquentent au moment de l'ECLEC. Dans quelle mesure la langue d'enseignement de l'institution présente-t-elle un attrait pour les élèves ? Qu'ont l'intention de faire les étudiants après le cégep ? Où comptent-ils travailler ? Dans quelle université souhaitent-ils étudier ? Un rapport examinant ces questions sera déposé prochainement à la Centrale des syndicats du Québec, partenaire dans cette étude, et sera rendu public au cours du mois d'octobre 2010.

¹³ Pagé et Lamarre, *op. cit.*

¹⁴ Le Collège régional Champlain – Campus Saint-Lambert-Longueuil est le seul cégep anglophone de la région de Montréal à avoir refusé de participer à notre enquête.



*Institut de recherche
sur le français en Amérique*

C.P. 1014, succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1C1

Tél.: 514 358-6085
info@irfa.ca

www.irfa.ca